L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information - 8e Année - Samedi 30 mars 2019 - 23 Radjab 1440 - N° 2056 - Algérie : 10 DA / 1 €
www.lechodalgerie-dz.com

Tout en insistant sur la préservation de l'unité nationale, Gaïd Salah rassure :

«Il n'y a aucune crainte pour notre patrie»

Lire page 3

Marches populaires

La transition doit maintenant s'imposer

Photo : Fateh Guidoum ©

Lire page 4

Tamanrasset et Aïn Guezzam

13 contrebandiers et 2 orpailleurs arrêtés

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 28 mars 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et Aïn Guezzam - 6e RM, 13 contrebandiers et 2 orpailleurs et saisi 16 groupes électrogènes, 4 marteaux-piqueurs, 2 détecteurs de métaux, 225 sacs de charbon, 1,875 tonnes de farine, un camion et 3 véhicules tout-terrain, ainsi que la mise en échec d'une tentative de contrebande de 5491 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El Tarf - 5e RM». Dans le même contexte, un détachement le l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté 4 individus en possession d'un kg de Kif traité et 100 comprimés psychotropes à M'sila -1e RM et Oum El Bouaghi - 5e RM».

El Tarf

Un responsable de l'ADE à Bouhadjar écroué pour détournement de deniers publics

Le responsable commercial de l'annexe de l'Algérienne des eaux (ADE) de la commune de Bouhadjar (El Tarf) a été placé, jeudi, sous mandat de dépôt pour «détournement de deniers publics et gabegie». Placé précédemment sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur près le tribunal de Bouhadjar, le mis en cause, un quinquagénaire impliqué au même titre que deux autres fonctionnaires dans une récente affaire de dilapidation de deniers publics, vient d'être mis sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près la cour d'El Tarf, après requalification des chefs d'inculpation. Les faits de cette affaire remontent au 17 mars courant, lorsque les services de la police judiciaire de la daïra de Bouhadjar ont, sur la base de plaintes émanant d'abonnés, mis fin aux agissements de 3 fonctionnaires exerçant au sein de l'annexe de l'ADE. L'enquête a été enclenchée suite à des plaintes faisant état de détournement de factures payées, a-t-on assuré, signalant que les 3 présumés coupables, une femme et deux hommes, exerçaient en tant que chef commercial au sein de ladite annexe et de préposés au guichet. Les préposés au guichet encaissaient les factures des clients et sont responsables d'un préjudice estimé à plus de 500.000 DA.

Chlef

Un réseau régional spécialisé dans la falsification de visas Schengen neutralisé

Un réseau régional spécialisé dans la falsification de visas Schengen a été mis hors d'état de nuire par la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Chlef.
Cette opération a été réalisée sur la base d'informations parvenues à la BRI, portant sur des personnes qui auraient escroqué des citoyens, en falsifiant des dossiers pour l'obtention de visas, a indiqué le commissaire de police, Cherif Ankoud, précisant que ce réseau d'escrocs activait à Chlef et dans les wilayas voisines.
La mise hors d'état de nuire de ce réseau a abouti à l'arrestation de 4 individus, âgés de 30 à 43 ans, issus des wilayas de Chlef, Mostaganem et Mascara, outre la saisie de dossiers falsifiés et l'équipement informatique utilisé pour falsifier les documents.
Ils ont été présentés devant le tribunal de Chlef sous les chefs d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs, usage de faux, imitation de sceaux et signatures, escroquerie et falsification de dossiers de visas».

Relizane

six narcotrafiquants neutralisés et saisie plus de 7 kg de kif traité

Les éléments du groupement de gendarmerie de Relizane ont démantelé un réseau de trafic de drogue, composé de 6 personnes, et saisi 7,4 kg de kif traité. Suite à des informations faisant état de transport d'une quantité de drogue à bord d'un véhicule provenant d'une wilaya de l'ouest du pays, une opération a été lanée, se soldant par le démantèlement de ce réseau. En effet, après avoir intercepté un véhicule au niveau de l'autoroute est-ouest, et procédé à sa fouille, une quantité de 7,4 kg de kif traité, dissimulée à l'arrière du véhicule, a été découverte. Un autre véhicule touristique qui faisait office d'éclaireur, été également intercepté et l'enquête a permis la saisie d'un montant de 2,73 millions de dinars de recettes de la vente de drogue. Les 6 membres du réseau arrêtés à bord des deux véhicules, ont été présentés devant la justice qui les a écroués.

Tamanrasset

Arrestation de 9 individus en possession de produits psychotropes

Neuf individus dont une femme (19 à 38 ans) ont été arrêtés à Tamanrasset par les services de police en possession d'une grande quantité de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique. Agissant sur informations faisant état d'une personne (une femme) s'adonnant au trafic de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique, les services de la sûreté, munis d'un mandat délivré par la justice, ont effectué une perquisition au domicile du suspect, où ils ont découverts 36 grands cartons contenant un total de 720.000 comprimés. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, les services de police ont appréhendé 2 individus (19 et 28 ans) en possession de 1,29 kg de Bango à Aïn Guezzam (sud de Tamanrasset).
Les 2 contrevenants ont été présentés à la justice qui les a placés en détention préventive.

Accidents de la route

19 morts et 274 blessés en une semaine en zones urbaines

Dix-neuf personnes ont trouvé la mort et 274 autres ont été blessées dans 248 accidents de la route survenus au niveau des zones urbaines du pays, entre le 19 et 25 mars en cours, selon un bilan rendu public, jeudi, par les services de la Sûreté nationale.
«Le nombre des accidents de la route a connu une baisse de 111 accidents, et celui des blessés de 138, alors que celui des morts a enregistré une hausse (+2). Le facteur humain demeure la principale cause des ces accidents, à plus de 90%, en raison du non respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue ou du manque de concentration lors de la conduite». A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la route à «faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, à respecter le code de la route et à procéder au contrôle périodique du véhicule. La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert 15-48 et celui de secours (17) pour tout signalement, 24h/24h.

Mascara

Cinq blessés dans un accident de la circulation

Cinq personnes ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu dans la commune de Beniane (wilaya de Mascara), a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit, jeudi soir, suite à une collision entre deux véhicules utilitaires, causant des blessures à différents degrés de gravité à 5 personnes, a précisé le chargé de communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant M'henni Tahar. Les blessés ont été évacués par les agents de la Protection civile, vers le service des urgences de l'hôpital de Ghriss.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Tout en insistant sur la préservation de l'unité nationale, Gaïd Salah rassure :

«Il n'y a aucune crainte pour notre patrie»

En visite de travail et d'inspection à la 4e Région militaire, Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, est revenu, une fois de plus, sur la situation que traverse le pays et a tenu à rassurer qu'il n'y avait aucune crainte» pour la patrie.

Gaïd Salah qui a prononcé une allocution d'orientation, a, d'abord, rappelé «les grands efforts consentis pour réunir tous les moyens nécessaires permettant aux unités de la Région, déployées le long de la bande frontalière, d'accomplir leurs missions avec l'efficacité requise». «Comme vous le savez déjà, tous les facteurs de réussite ont été réunis et tous les moyens de développement professionnel en matière d'équipement, de formation, de préparation et de sensibilisation ont été mis à disposition. Nous sommes pleinement conscients que les efforts consentis durant ces dernières années, sur plus d'un plan, ont permis d'atteindre un haut degré de professionnalisme et une expérience combative et opérationnelle avérée, comme ils ont induit, essentiellement, une conscience absolue quant à la sensibilité des missions confiées et l'impératif de leur accomplissement de la façon la plus judicieuse», a affirmé le général de corps d'armée. «Notre satisfaction à chaque visite rendue aux personnels et à chaque inspection des unités, des Régions et des Forces, est d'autant plus grandissante que nous demeurons toujours plus exigeants, car les défis se multiplient et s'accélèrent et l'Algérie mérite, de tous ses enfants là où ils se trouvent, d'être son rempart impénétrable», a-t-il mentionné.

Et de poursuivre : «Nous sommes sereins, car nous ressentons effectivement que l'ANP est la digne héritière de l'Armée de libération nationale». Le vice-ministre de la Défense nationale a assuré qu'il «n'y a aucune crainte pour une Patrie dont les personnels de son Armée sont imprégnés des valeurs de leur histoire nationale et considèrent ses leçons et ses enseignements comme la lumière qui éclaire leur chemin vers l'acquisition davantage de puissance à même de garantir l'omnipotence de l'Algérie et de préserver sa souveraineté nationale et son unité territoriale et populaire». Auparavant, le général de corps d'Armée avait indiqué que «le pays qui jouit de la paix et qui est optimiste quant au présent et au futur de ses enfants, c'est le pays qui dispose d'une armée puissante dans tous les sens». Accorder de l'importance à la qualité de la formation du militaire diplômé, «c'est accorder de l'importance à cet élément et à sa contribution efficace dans le renforcement des remparts de nos Forces armées. Le pays qui jouit de la paix et qui est optimiste quant au présent et au futur de ses enfants, c'est le pays qui dispose d'une armée puissante dans tous les sens», avait-il soutenu. Mettant l'accent sur l'importance d'apporter à l'appareil de formation de l'ANP «tout l'appui nécessaire en ce qu'il représente une véritable pépinière d'hommes, qui pourvoit les Forces armées en élites qualifiées et de haut niveau, parfaitement conscientes de la nature et de l'importance des missions confiées». A ce titre, il a tenu à rappeler le fait que la puissance de l'ANP «est puisée essentiellement de la force de sa composante humaine qui œuvre, sans répit, à acquérir tous les facteurs de l'expérience professionnelle conformément aux missions assignées, tout en veillant à donner l'exemple en termes de patriotisme et d'esprit de sacrifice», précisant que «ce sont là les qualités et les valeurs que nos institutions de formation contribuent à imprégner dans les esprits et les cœurs des hommes, et veillent à les développer et les promouvoir pour en faire une référence constante et un critère déterminant à adopter lors de l'évaluation scolaire et même professionnelle». Pour lui, «ceci est une mission, voire une responsabilité majeure et sensible, dont cette Ecole et tous les autres établissements du système de formation, doivent veiller à l'accomplissement de la manière la plus judicieuse», a-t-il relevé. Le général de corps d'armée a insisté, par la même occasion, sur l'impératif de «veiller en permanence et sans cesse à accomplir les nobles missions qui leurs sont assignées, prenant exemple sur leurs aïeux de l'Armée de libération nationale». «Le sens de patriotisme dont vous faites preuve, vous hommes de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, vous, enfants de l'Algérie souveraine, libre et indépendante, émane certainement du sens et des valeurs de l'histoire qui constituent en permanence, non seulement une source de fierté mais aussi un fort appui moral qui vous impulse, vous et l'ensemble des personnels de l'ANP, voire tous les enfants de l'Algérie, à davantage d'efforts persévérants et de travail fructueux et dévoué au service de l'Armée et de la Patrie», a-t-il assuré. Dans ce cadre, «nous tenons impérativement à la valorisation de l'histoire, qui n'est possible qu'en perpétuant la mémoire et en suivant l'exemple», a-t-il souligné, ajoutant que pour l'ANP, «il s'agit de sa détermination à demeurer la digne héritière de ses aïeux, et pour ce faire, notre Armée doit œuvrer avec dévouement à la concrétisation des nobles objectifs tracés».

T. Benslimane

Ligue arabe - Tunis

«Le dialogue et la solution politique, seule voie pour consacrer la réconciliation en Libye», souligne Lamamra

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé, ce vendredi, à Tunis (Tunisie), que le dialogue et la solution politique constituaient «la seule voie» à même de consacrer la réconciliation en Libye et mettre fin au conflit dans ce pays.

Selon un communiqué rendu public au terme de l'audience accordée par Lamamra à l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, à la demande de ce dernier, les entretiens ont porté sur «la crise en Libye».

Lors de la rencontre tenue en marge des travaux de la session ordinaire du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères, préparatoire du Sommet arabe, Lamamra a insisté sur «l'importance d'adopter une approche globale fondée sur le principe de non ingérence dans les affaires internes, en étant à équidistance vis-à-vis de toutes les parties libyennes», ajoutant que le dialogue et la solution politique de la crise étaient «la seule voie, à même de consacrer une réconciliation nationale et mettre fin au conflit qui sévit dans ce pays voisin et frère, afin de préserver l'unité et la souveraineté de la Libye et protéger ses institutions». Il a réitéré, en outre, «le soutien constant de l'Algérie aux efforts de l'envoyé spécial onusien pour la mise en œuvre du processus d'instauration de la stabilité en Libye et à son plan d'action visant à préparer la Conférence nationale inclusive en Libye», rappelant l'importance du «dialogue inclusif interlibyen pour l'application du plan d'action onusien». Par ailleurs, Lamamra a salué «la tenue de la Conférence inclusive dans la ville frontalière de Ghadamès».

L'ONEC salue la proposition de l'application de l'article 102 de la Constitution

L'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) a salué, la proposition de l'Armée nationale populaire (ANP) relative à l'application de l'article 102 de la Constitution, mettant en garde contre «toute tentative d'atteinte à l'intégrité territoriale du pays, aux constantes de la nation et aux symboles de la Guerre de Libération nationale». Dans un communiqué à l'occasion de la 40e session de son Conseil national, l'Onec a indiqué qu'elle «salue les propositions de l'ANP afin de sortir de la crise et édifier une nouvelle République sur les bases et les principes de Novembre 1954». L'article 102 stipule que «lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement». Le même article ajoute que le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante-cinq (45) jours, le président du Conseil de la nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution. En cas de continuation de l'empêchement à l'expiration du délai de quarante-cinq (45) jours, il est procédé à une déclaration de vacance par démission de plein droit, selon la procédure visée aux alinéas ci-dessus et selon les dispositions des alinéas suivants du présent article. Mettant en garde contre «toute tentative d'atteinte à l'intégrité territoriale du pays, aux constantes de la nation et aux symboles de la Guerre de Libération nationale», l'ONEC a exprimé «sa volonté» de contribuer au règlement de la crise avec les différentes franges de la société afin d'édifier une Algérie nouvelle.

Par ailleurs, l'Onec a salué, à nouveau, les manifestations populaires pacifiques où ont été hissés les drapeaux nationaux et les images des chouhada de la Guerre de Llibération nationale».

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Marches populaires

La transition doit maintenant s'imposer

«L'Algérie doit être maîtresse de son destin. Le peuple algérien exprime avec force, à travers les différentes manifestations qui ont lieu à travers tout le pays, son appartenance et sa fierté algériennes. Il faut donc que le processus de transition à mettre en œuvre, et qui devrait maintenant s'imposer, puisse se dérouler dans les meilleures conditions».

Les Algériens sont sortis par millions, hier encore, pour exprimer leur résolution à ne pas arrêter le rendez-vous revendicatif hebdomadaire tant que le régime est toujours en place. Or, plus d'un mois après le déclenchement du mouvement populaire, seul le renoncement de Bouteflika au cinquième mandat et la démission du Premier ministre ont été obtenus. L'opinion publique commence à s'interroger sur les velléités du régime dont elle réclame le départ en des termes virulents mais sans jamais basculer dans la violence, en dépit des tentatives de quelques agitateurs qui tentent, à partir de l'étranger, de pousser les manifestants à commettre des actes dans l'hypothétique espoir de faire dévier le mouvement de sa trajectoire, mais dont les manœuvres se fracassent contre la maturité et l'amour des Algériens pour leur patrie qu'ils veulent à tout prix préserver. Le Président Bouteflika est toujours en poste, son entourage immédiat continue de diriger le pays en son nom en toute illégalité, les mêmes ministres sont toujours là, enfermés dans leur bureau, «privés de sortie» – le Premier ministre ayant échoué à constituer une nouvel Exécutif –, le Parlement croupion se proclame encore comme le représentant légitime d'un peuple qui, pourtant, le rejette et l'ANP est, désormais, sans ministre de la Défense dont elle ne reconnaît plus l'autorité puisqu'elle appelle à lui appliquer l'article relatif à l'empêchement. La classe politique dans son ensemble, pouvoir et opposition, est décriée par les millions de citoyens qui battent le pavé depuis le 22 février, mais l'absence de mesures réelles pour répondre aux aspirations des citoyens éloigne la perspective d'une sortie de crise qui ne semble pas être recherchée par tous. L'institution militaire s'est prononcée par la voix de son chef d'état-major en faveur de la destitution du Président Bouteflika, répétant, depuis le deuxième discours du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, qu'elle se rangeait du côté du peuple. Les slogans scandés, hier, appelant à la fraternité entre le peuple et son armée sont-ils le signe précurseur d'une nouvelle étape dans le processus de déposition du chef de l'Etat, soit par le biais du Conseil constitutionnel, soit par l'annonce de sa démission, soit par l'intervention directe de l'armée ?

Grandiose manifestation à Alger pour le départ de Bouteflika

Des centaines de milliers de manifestants se sont rassemblés dans le centre d'Alger pour le sixième vendredi consécutif en réclamant le départ du Président Abdelaziz Bouteflika et une refonte totale du système politique. «La pression de la rue se poursuit tant que le système se maintient», a déclaré Mohammed Djemaï, un étudiant de 25 ans, alors que des centaines de policiers surveillaient la manifestation et que le centre-ville était survolé par des hélicoptères. Le mouvement de contestation exige également un rajeunissement de la classe politique qui reste largement dominée par les vétérans de la guerre d'indépendance, qui s'est achevée en 1962. Le rassemblement dans la capitale était très festif, la foule dansant, en scandant des slogans sous les acclamations d'une partie de la population. Mardi, le chef d'état-major de l'armée et vice-ministre de la Défense, le général Ahmed Gaïd Salah, a demandé que le président, âgé de 82 ans et considérablement affaibli depuis un AVC en 2013, soit déclaré par le Conseil constitutionnel inapte à exercer le pouvoir en vertu de l'article 102 de la Constitution. Les manifestants craignent, toutefois, que cet appel ne soit qu'un moyen de maintenir au pouvoir la classe politique actuelle. «Nous n'avons qu'une seule chose à dire, aujourd'hui, c'est que toute la clique doit s'en aller ! La partie est finie !», a commenté Ali, un commerçant, alors que la foule scandait : «Nous voulons la chute du régime !». Autre mauvaise nouvelle pour le Président Bouteflika, l'un de ses derniers alliés, le puissant homme d'affaires, Ali Haddad, a présenté sa lettre de démission de la présidence de l'influente organisation patronale FCE (Forum des chefs d'entreprise) qu'il dirigeait depuis 2014. Ali Haddad, qui avait obtenu d'importants chantiers de travaux publics octroyés par l'Etat et investi dans les médias, a contribué au financement des campagnes électorales de Bouteflika au fil des années. Le Conseil constitutionnel algérien n'a pas encore débattu d'une éventuelle procédure de destitution du président, âgé de 82 ans et considérablement affaibli depuis un AVC en 2013. L'article 102 de la Constitution dispose que le président peut être déclaré en «état d'empêchement» en cas de maladie grave et durable qui le place dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions. Si Abdelaziz Bouteflika est reconnu inapte par le Conseil constitutionnel à exercer ses fonctions, ce qui doit être ratifié par une majorité des deux tiers dans les deux chambres du Parlement, il sera remplacé pendant une période d'au moins 45 jours par le président du Conseil de la nation, la chambre haute du Parlement algérien, Abdelkader Bensalah.

T. M.

Ph : Fateh Guidoum ©

Le FFS appelle l'ANP à se porter «garante» du bon déroulement de la transition démocratique

Le Premier Secrétaire Front des Forces socialistes (FFS), Hakim Belahcel, a appelé, jeudi à Alger, l'Armée nationale populaire (ANP) à se porter «garante» du bon déroulement de la transition démocratique dans le pays. Lors d'un point de presse animé au siège du parti, Belahcel a convié l'ANP à se porter «garante» du bon déroulement de la transition démocratique dont elle ne devra «en aucun cas, influencer les tenants et aboutissants». Pour le premier responsable de ce parti, l'armée doit «uniquement exercer ses missions de défense de l'intégrité territoriale et de la sécurité des citoyens et à se plier à la volonté de l'écrasante majorité du peuple algérien». Par ailleurs, il a appelé la population à poursuivre sa mobilisation «pacifique» jusqu'au changement «radical» du système politique et la concrétisation de la construction d'une Algérie libre et démocratique», réitérant le soutien indéfectible de son parti à cette «dynamique citoyenne». Tout en soutenant que le FFS «continuera à lutter sans relâche, dans le peuple et avec le peuple, jusqu'à la satisfaction de toutes ses revendication légitimes», son Premier secrétaire précise que le parti «refuse de s'engager dans un quelconque stratagème qui permette à ce régime de se régénérer». De même, a-t-il ajouté, qu'il s'opposera à «toute option qui faciliterait des alternances claniques dans le système et au profit du système».

«L'histoire saura se souvenir des positions des uns et des autres, notamment de ceux qui ont passé leur temps à vouloir berner le peuple algérien sur l'état de santé du Président Bouteflika», a-t-il, par ailleurs, poursuivi, avant de déplorer la corruption qui a pris de l'ampleur à la faveur de l'embellie financière d'il y a quelques années. Une aisance financière qui, estime-t-il, a également encouragé «les coups de force électoraux».

Selon un rapport du Congrès américain

L'Algérie, un pays de transit pour la drogue acheminée vers l'Europe

L'Algérie est «principalement un pays de transit» pour les drogues illicites plutôt qu'un centre de production ou de consommation, a indiqué le département d'Etat américain dans son rapport 2018 sur le trafic de drogue et les crimes financiers dans le monde. Selon ce rapport soumis jeudi au Congrès américain, le Maroc demeure le principal pourvoyeur de drogues vers l'Algérie où l'essentiel des quantités transitées sont acheminées par voie maritime vers l'Europe. La résine de Cannabis provenant du Maroc « reste la drogue la plus consommée et qui transite le plus en Algérie, relève le même département, précisant que des quantités moins importantes de drogue transitant par le pays sont également acheminées clandestinement vers des destinations au Moyen-Orient. Le rapport reconnait que les vastes frontières de l'Algérie qui s'étendent sur plus de 4000 milles (6.437 km) rendent la mission de surveillance de ces zones peu peuplées difficile. Bien que les forces de sécurité en Algérie se concentrent principalement sur la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières, les autorités sont de plus en plus préoccupées par d'éventuels liens entre le groupe Al-Qaïda au Maghreb Islamique et le trafic de drogue dans la région. Le rapport souligne que des efforts ont été déployés par le gouvernement pour lutter contre la consommation de drogue à travers la création de centres de désintoxication, dont le nombre a atteint 42 à travers le territoire national. Le nombre de patients toxicomanes suivis par ces centres est passé de 9897 en 2007 à 22 444 en 2017. L'Algérie a également actualisé sa réglementation sur les contrôles de drogue pour la mettre en conformité avec les accords internationaux, y compris les traités pertinents de l'ONU et travaille également avec le réseau MedNet de coopération sur les drogues en région méditerranéenne. Rappelant la Saisie de 27,7 tonnes de cannabis durant les huit premiers mois de l'année 2018, et celle de 701 kilos de cocaïne opérée en mai dernier au port d'Oran, le département d'Etat soutient que «l'Algérie tirerait avantage des formations continues pour renforcer les capacités de lutte contre la drogue de ses forces de sécurité».

Crise politique

Préserver l'unité nationale, le leitmotiv des différents partis

Les opinions et positions de la classe politique concernant les solutions susceptibles de traiter la crise que traverse l'Algérie, aussi divergentes soient-elles, convergent toutes sur la préservation de l'unité nationale et la stabilité du pays.

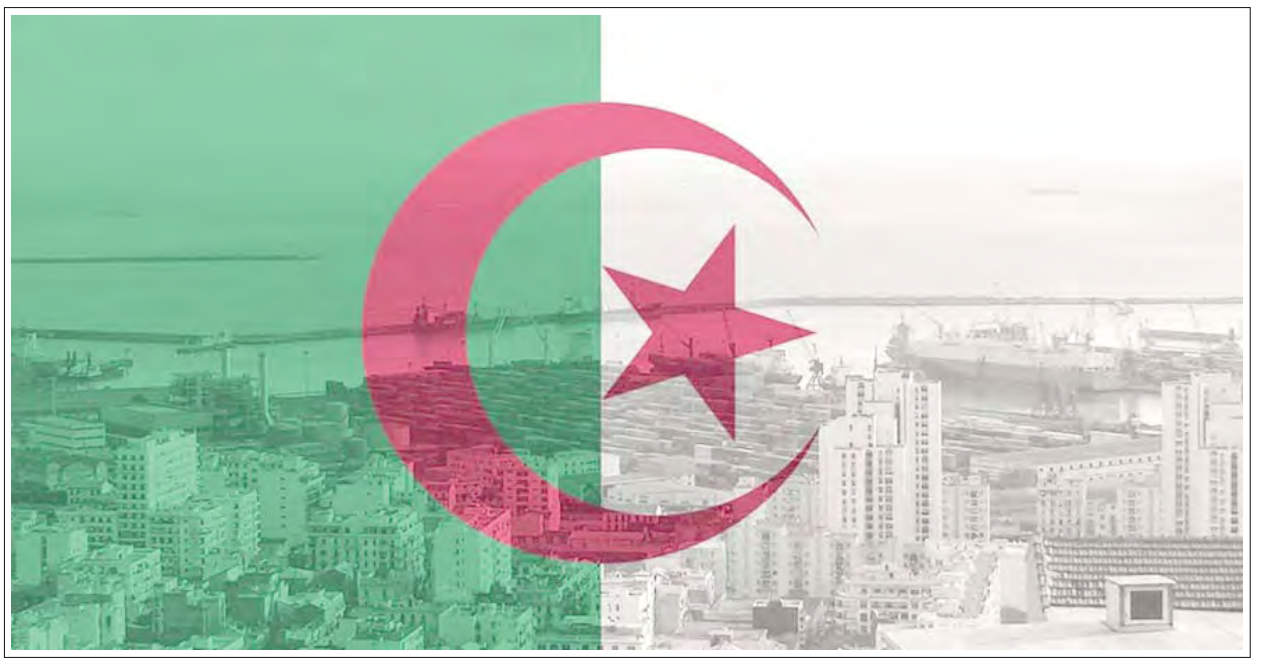

En cette période de crise politique que vit l'Algérie, les différentes formations politiques et personnalités nationales proposent leurs approches pour trouver des solutions afin de surmonter la situation actuelle, qualifiée d'«impasse». Des propositions qui ont, toutes, pour objectif préserver l'unité du pays et prémunir le pays contre tout danger. Dans une déclaration faite, mardi, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné que «l'application de l'article 102 de la Constitution constitue la seule alternative constitutionnelle pour préserver la stabilité du pays», estimant qu'il est nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, une solution qui réponde aux revendications légitimes du peuple algérien et garantisse le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Cette solution est «à même d'aboutir à un consensus et faire l'unanimité auprès de toutes les parties», a-t-il dit, ajoutant que cette solution est stipulée dans l'article 102 de la Constitution. Dans ce cadre, le général de corps d'armée a appelé à «faire prévaloir les intérêts suprêmes du pays pour le préserver de toute situation incertaine», soutenant que la sortie de crise en Algérie exige une solution qui «s'inscrit exclusivement dans le cadre de la Constitution, seul garant d'une situation politique stable». L'unité nationale a toujours été l'élément catalyseur de toutes les positions exprimées par les différentes formations politiques et la pierre angulaire des discours de leurs responsables. Elle est la règle sur laquelle tous les partis s'accordent, en étant constamment au centre des rendez-vous politiques et des communiqués ayant sanctionnés les réunions périodiques de ces partis. Pour le Rassemblement national démocratique (RND), «rien n'est plus important que de prémunir l'Algérie contre toute impasse ou crise. Aucun gouvernement, ni pouvoir n'est plus cher que l'Algérie», selon son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, qui a souligné que «la conjoncture actuelle exige notre mobilisation et le resserrement de nos rangs pour permettre à l'Algérie de surmonter cette crise, en faisant prévaloir la sagesse au service de l'intérêt national». De même pour le parti Front de libération nationale (FLN) qui a placé l'unité nationale au cœur de ses discours, appelant à relever les défis sécuritaires et économiques, à travers la conjugaison des efforts, le confortement du front interne et la consolidation de la cohésion nationale, conformément aux principes de la déclaration du 1er Novembre. Pour sa part, le parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), a mis l'accent sur la nécessité de préserver l'unité nationale, de raffermir les liens entre les Algériens, d'éradiquer les germes de la discorde et de répandre la culture de fraternité et de solidarité», en vue de «prémunir l'Algérie contre les menaces qui la guettent et d'édifier une Algérie meilleure». Saluant «le caractère pacifique des marches populaires et la maturité des Algériens dans le traitement de leurs questions nationales», le Mouvement El-Islah s'est félicité, du haut sens de responsabilité du peuple et de son attachement permanent à la préservation de la sécurité, de la stabilité, des vies humaines et des biens. Le mouvement Islah s'est réjoui, également, de la proposition du Chef d'état-major de l'ANP, Gaïd Salah, sur l'application de l'article 102 de la Constitution.

Partis de l'opposition : la préservation de l'unité nationale, un objectif indiscutable

De son côté, le parti des Travailleurs (PT) a appelé au renforcement de l'unité nationale, permettant à l'Algérie de faire face aux pressions extérieures, induites par la détérioration de la situation sécuritaire de plusieurs pays voisins, se félicitant de l'image reflétée par les marches populaires organisées en Algérie. Bien qu'il y ait une divergence idéologique profonde entre le PT et le Front de la Justice et du Développement (FJD), ces deux partis convergent sur ce point. Le président du FJD, Abdallah Djaballah, n'a cessé de rappeler que la démarche de sa formation politique pour sceller une alliance avec d'autres partis, lors de précédentes échéances électorales, avait pour objectif «d'unir les rangs et de consolider l'unité», mettant l'accent sur «l'impératif» de renforcer les liens de l'unité nationale entre les enfants du peuple, en vue de faire face aux menaces qui le guettent. Pour sa part, le mouvement de la société pour la paix (MSP) a insisté, lors du lancement de son initiative du consensus national, sur le consensus autour de la nécessité de préserver la stabilité et de protéger l'unité nationale, en définissant une feuille de route à même de «barrer la route à ceux qui veulent déstabiliser le pays». Pour le Front des forces socialistes (FFS), il est nécessaire d'aller de l'avant dans cette démarche, à travers son initiative visant la reconstruction du consensus national, qualifiée de «solution démocratique idéale» pour la préservation de l'unité, de la souveraineté nationale et de la stabilité du pays, qui sont, selon le FFS, «les principaux objectifs du parti», relevant, à chaque fois, son rejet de toute tentative visant à ébranler l'unité des Algériens, dans le but de se positionner sur la scène internationale et servir des intérêts étroits. Le parti Talaie El Houriat a, lui, insisté, à travers les discours de son président, sur l'importance du dialogue comme choix qui «émane de sa conviction que la situation, aussi dangereuse qu'elle soit, n'est pas désespérante», et que «le recours au dialogue inclusif est à même de consolider le front interne en vue de soutenir les efforts louables consentis par l'ANP et les différents corps de sécurité, dans le cadre de leurs missions permanentes pour la préservation de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté, de l'unité et des frontières de notre pays». Dans ce contexte particulier, les organisations nationales ont, également, mis l'accent sur l'importance et la noblesse de cet objectif, à l'instar de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui a affirmé, dans un communiqué, que «le changement est nécessaire, comme il est évident qu'il doit se construire à travers un dialogue empreint de sagesse, permettant d'assurer l'édification d'une nouvelle République, en réponse aux aspirations de notre peuple et de sa jeunesse, de construire sereinement l'avenir du pays et de préserver notre chère Algérie».

N. I.

APN

Bouchareb reçoit les ambassadeurs de Palestine et d'Azerbaïdjan

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louay Aïssa et celui de la République d'Azerbaïdjan, Maher Alyeine, qui lui ont rendu une visite d'adieu au terme de leurs missions en Algérie. Au cours de ces entretiens qui ont porté sur «l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement» avec l'Etat de Palestine, Bouchareb a réitéré «le soutien de l'Algérie au peuple palestinien et à sa lutte pour le recouvrement de ses droits nationaux légitimes, à savoir l'établissement d'un Etat indépendant avec El-Qods pour capitale», dénonçant, dans ce sillage, «la position unilatérale des Etats-Unis d'Amérique consistant en le transfert de son ambassade à El-Qods occupé». Pour sa part, l'ambassadeur palestinien «a salué la position de l'Algérie en faveur de la lutte du peuple palestinien», et «son soutien à toutes les étapes de l'unité des rangs palestiniens», se félicitant du fait que l'Algérie eut été un des pays qui a, de tout temps, tenu ses engagements vis-à-vis de cette cause, notamment à travers le paiement régulier de ses contributions à l'Autorité palestinienne». Par ailleurs, Bouchareb a évoqué avec l'ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan «les relations bilatérales privilégiées, notamment au niveau politique et diplomatique», réitérant, à cet égard, l'attachement des deux pays à hisser leurs relations économiques et culturelles au niveau de la représentation diplomatique et politique», a ajouté le communiqué.

Cette rencontre a constitué «une occasion pour mettre en avant la nécessité de renforcer la coopération parlementaire à travers le rôle des deux groupes d'amitié dans le rapprochement entre les deux Parlements, au service des intérêts suprêmes des deux pays».

A cette occasion, l'ambassadeur s'est félicité de «la qualité des relations historiques» unissant les deux pays et des perspectives de la coopération à l'avenir, à travers «la signature d'accords de coopération dans le domaine de la justice et des mémorandums d'entente en matière d'énergie, d'enseignement supérieur et de culture».

FCE

Ali Haddad démissionne de la présidence du Forum

Ali Haddad a démissionné de la présidence du Forum des chefs d'entreprise (FCE), a indiqué la chaîne de télévision appartenant à l'homme d'affaires. Prévue pour aujourd'hui, la démission du premier responsable du plus grand syndicat des patrons a été avancée de quarante-huit heures pour des raisons que le concerné n'a pas expliquées.

Ali Haddad avait démenti, ce mercredi, l'annonce de son départ de la présidence du FCE, mais des sources sûres avaient confirmé sa décision de rendre le tablier. Il était prévu que le parton de l'ETRHB réunisse l'instance dirigeante du FCE pour présenter sa démission officiellement, mais les choses se sont passées autrement, l'homme proche du cercle présidentiel ayant précipité son départ qu'il a justifié par son «souci de préserver la cohésion et, surtout, la pérennité de notre organisation», comme il l'a écrit dans sa lettre de démission. Des membres se revendiquant du FCE originel avaient rendu public, début mars, un communiqué dans lequel ils affirmaient qu'ils ne pouvaient pas «rester sourds à l'expression populaire à laquelle ils adhèrent complètement». «Le FCE originel, avaient souligné les signataires d'une déclaration rendue publique, est et demeurera l'espace de concertation et de proposition au service de notre économie et de notre pays». En filigrane, les fondateurs du FCE se démarquaient d'Ali Haddad. La réaction des membres du FCE faisait suite aux manifestations contre le cinquième mandat. Ils affirmaient devoir être à l'écoute de la jeunesse qui réclame le changement en se référant à une déclaration du FCE de 2012 qui abonde dans ce sens. Ali Haddad, qui dirige le FCE depuis 2014, était sur la sellette depuis cette date. Sa désignation en remplacement de Réda Hamiani, en novembre 2014, était dictée par une volonté de «politisation» du Forum qui a joué un rôle prépondérant dans les campagnes en faveur du Président Bouteflika.

Houda H.

Projet Dounya Parc

Les informations sur des versements au groupe émirati EIIC «dénuées de tout fondement»

Les informations faisant état de versements effectués par l'Etat algérien au groupe émirati Emirat International Investment Compagny (EIIC) dans le cadre du projet d'investissement Dounya Parc sont «dénuées de tout fondement», a indiqué, jeudi, le ministère des Finances.
Suite aux informations parues dans la presse, relatives au projet d'investissement Dounya Parc, le ministère des Finances apporte, dans un communiqué, des précisions sur l'évolution de la gestion dudit projet. Selon ce texte, il s'agit d'un investissement portant aménagement et mise en valeur d'un site dénommé «Parc des Grands Vents», adossé à la frange ouest de la ville d'Alger.
A cet effet, une convention d'investissement avec le groupe émirati Emirat International Investment Compagny (EIIC) a été approuvée en 2010 et signée en 2011. Ce projet devait comprendre la création d'un parc public paysager de loisirs et de détente thématisé qui soit un complément à la ceinture verte d'Alger, ainsi que la réalisation d'un complexe métropolitain composé, notamment, d'un complexe résidentiel et deux hôtels 4 et 5 étoiles et d'un centre de conventions et de conférences, précise la même source.
«La réalisation de ce projet n'a pu se matérialiser, selon le programme tracé, compte tenu de contraintes diverses», a souligné le ministère des Finances.
Face à cette situation, et devant l'appréciation divergente par les parties algérienne et émiratie, cette dernière a introduit officiellement contre l'Etat algérien une action en arbitrage auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), a continué la même source. Il convient de signaler que la procédure d'arbitrage est à ses débuts et qu'en l'occurrence aucune sentence n'a été prononcée à ce jour. «En conséquence, toutes les informations faisant état de versements effectués, de quelque nature que ce soit, par l'Etat algérien à cette entreprise émiratie sont dénuées de tout fondement», a indiqué le ministère.

M. M.

CNAS

Les sondes urinaires intégrées dans la nomenclature des remboursements

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a intégré les sondes urinaires dans la nomenclature des remboursements au profit des assurés sociaux et ayant-droits, a annoncé le directeur du contrôle médical à la CNAS, Djamal Matari.
La CNAS a procédé à l'application de cette mesure à partir de jeudi dernier, matérialisant ainsi la convention signée récemment entre la Direction générale de la CNAS et l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), en réponse aux attentes des associations des malades et des professionnels de la santé, a indiqué le Dr Matari en marge de la 8e rencontre régionale «CNAS-Médecins prescripteurs». Selon une étude effectuée par la CNAS, le prix de référence d'indemnisation de cet appareillage sera dans la limite de 280 DA la sonde urinaire, car le malade peut utiliser, tout au plus, cinq (5) sondes urinaires par jour, pour éviter certaines complications médicales pouvant conduire à l'insuffisance rénale, selon la même source. Cette nouvelle mesure concerne trois types de malades qui souffrent de problèmes d'incontinence, à savoir les enfants atteints de Spina Bifida grave, les cas traumatisés du rachis, qui sont provoqués par accident de circulation ou de travail ou une inflammation et ceux souffrant de sclérose en plaques à un stade avancé, a souligné le Dr Matari, affirmant que ces malades seront pris en charge à cent pour cent par la CNAS et l'indemnisation de la sonde urinaire sera également à cent pour cent. La prescription de la sonde urinaire ne touche par l'ensemble des médecins prescripteurs. Elle concerne uniquement les spécialistes exerçant au niveau des hôpitaux publics qui doivent apprendre aux malades comment utiliser la sonde, car il s'agit d'un acte médical qui ne peut pas être effectué par n'importe qui mais uniquement par un malade pour éviter les dangers sanitaires. Cette rencontre régionale, la 8e du genre, a été une occasion de plus pour les professionnels de la santé d'échanger les expériences sur la meilleure manière de faire la sensibilisation sur l'amélioration de la protection sanitaire et la rationalisation de la prescription médicale, outre le renforcement du partenariat avec les différents intervenants qui contribuent à mettre fin aux pratiques malsaines de certains médecins qui délivrent des congés de maladie de complaisance, a-t-il ajouté.
Organisée par la CNAS en partenariat avec les sociétés savantes, la rencontre a enregistré la participation de médecins généralistes, spécialistes et médecins prescripteurs relevant du secteur public et privé.

Y. D.

Auto-écoles

Les conditions d'accès à la profession de moniteur, les programmes et les tarifs publiés au JO

Les conditions d'accès à la profession de moniteur, les programmes et les tarifs d'auto-écoles ont été publiés par arrêtés ministériels au Journal officiel N° 18. Le premier arrêté fixe les conditions d'accès à la profession d'enseignement de la conduite automobile. Le texte définit le moniteur d'auto-école, toute personne qui dispense un enseignement théorique et/ou pratique de la conduite automobile. Pour l'exercice de la profession d'enseignement, le moniteur doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique pour l'enseignement de la conduite automobile (CAPP) de la catégorie de permis de conduire qu'il entend dispenser. Il doit également jouir d'une bonne aptitude physique, mentale et acuité visuelle. Le moniteur ne doit pas avoir fait l'objet de suspension du permis de conduire durant les deux années ayant précédé le dépôt de la demande d'exercice de la profession ni avoir fait l'objet d'une condamnation interdisant l'exercice d'une activité commerciale ou n'ayant pas été réhabilité.
De plus, l'arrêté stipule que nul ne peut enseigner la conduite automobile s'il n'est pas titulaire d'une carte professionnelle dite carte professionnelle de moniteur délivrée par la direction des transports de wilaya, territorialement compétente.
«La carte professionnelle de moniteur comportant la ou les catégorie (s) de permis à enseigner est délivrée à la demande de l'auto-école», précise le texte. Pour l'obtention d'une carte moniteur, l'auto-école doit déposer, contre un accusé de réception, une demande auprès de la direction des transports de wilaya, territorialement compétente. La durée de validité de la carte est fixée à cinq ans au terme desquels le moniteur est tenu de suivre une formation continue pour le renouvellement de sa carte. La formation initiale pour l'obtention du CAPP est dispensée par un établissement de formation. Les postulants à la formation du CAPP doivent avoir, au moins, le niveau de 3e année secondaire ou être titulaire d'un diplôme de technicien dans le domaine de l'automobile. La durée de la formation initiale est de 180 heures dont 35 heures de stage pratique pour le CAPP de catégorie «A», de 400 heures dont 90 heures de stage pratique pour le CAPP «B», de 200 heures pour les CAPP «C» et «D». Par ailleurs, les tarifs applicables par les auto-écoles pour chaque type d'enseignement ont également été définis par arrêté au JO n 18. Concernant les cours pratiques, le tarif est de 600 Da/Heure TTC pour la catégorie «A», 800 DA/heure pour les catégories «B»et «F» et 1500 DA/Heure pour les catégories «C» et «D». Quant aux cours théoriques, leur tarif est fixé à 400 DA/heure pour l'ensemble des catégories. Le programme d'enseignement de la conduite automobile a également été fixé par arrêté. Il comporte les modules intitulés «Connaissance du véhicule, «Devenir conducteur», «Conduite plus sûre» et «Conduite économique». D'autre part, le volume horaire obligatoire des cours à dispenser aux candidats pour chaque catégorie est fixé pour la partie théorique à 25 heures pour les catégories «A1», «A», «B» et «F» Il est de 15 heures pour les catégories «C1», «C» et «D». Pour la partie pratique le volume horaire est fixé à 30 heures pour les catégories «A», «B» et «F», à 20 heures pour les catégories «C1», «C» et «D» et à 10 heures pour les catégories comportant l'attelage d'une remorque dont le poids total autorisé en charge excède 750 kg.

Agriculture

L'expérience hollandaise au service des porteurs de projets agricoles

Un programme pour la formation des formateurs et des porteurs de projets agricoles a été signé, jeudi, à Alger entre la Chambre nationale d'agriculture (CNA), le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel et l'organisation hollandaise Experts Seniors PUM.

«Ce programme d'action consiste à former des formateurs ainsi que des agriculteurs et des porteurs de projets dans le secteur agricole et agroalimentaire par des experts néerlandais de l'organisation Experts Seniors PUM», a indiqué le président de la CNA, Doubbi Bounoua, lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie de signature de ce programme, en présence de l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Robert van Embden. Ce programme d'action a été paraphé par le directeur de la Chambre nationale de l'agriculture, Ladjel Doubbi Bounoua, le directeur des études et de coopération au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Azzedine Brahimi, et le représentant de l'organisation Hollandaise Frans Gosses, en sa qualité de coordinateur régional en Afrique. A cette occasion, Bounoua a indiqué que le programme porte sur le renforcement des compétences des jeunes des établissements de formation dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

«La finalité c'est de pouvoir améliorer l'employabilité des jeunes diplômés sortants de ces centres de formation professionnelle à travers le renforcement des compétences pédagogiques de ces établissements», a-t-il expliqué. Selon ses précisions, actuellement, deux centres de formations dits «centres d'excellence» sont concernés par ce programme. Il s'agit du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Messerghin (Oran) dans la filière maraichère et du CFPA de Foughala (Biskra) dans la filière des dattes. Pour sa part, le représentant de l'organisation hollandaise «Experts Seniors PUM», Frans Gosses, a expliqué que son organisation, créée depuis 40 ans est opérationnelle dans une quarantaine de pays à travers le monde dont 17 pays africains.

En tant que coordinateur régional pour l'Afrique, Gosses a déclaré que son organisation réalise en moyenne 2000 missions par an dont la moitié est effectué au niveau du continent africain. «Pour l'Algérie, nous comptons réaliser 45 à 60 missions par an» a-t-il ajouté. Selon Gosses, le PUM compte 2000 experts volontaires, des retraités pour la plupart, chargés d'apporter leur savoir faire et leur appui technique plus spécialement aux PME qui est leur «gisement d'action». «Notre aide porte sur l'amélioration de la production agricole, la transformation agroalimentaire et même l'exportation», a-t-il fait savoir, tout en ajoutant que le PUM répond aux demandes des intéressés formulées et transmis par ses représentants dans ces pays. Pour sa part, l'ambassadeur des Pays-Bas a souligné l'importance de la coopération algéro-néerlandaise dans le secteur agricole en rappelant que son pays est le 2e exportateur mondial de produits agricole dans le monde en termes de valeur Il a assuré à ce propos qu'il n'y a pas uniquement les échanges commerciaux qui intéressent sont pays, en exprimant la volonté des Pays-Bas de développer des investissements en Algérie et de partager son savoir faire. Par ailleurs, il a ajouté que ce programme exécutif visant la création de centre d'excellence et d'incubateurs à Oran et Biskra devrait permettre de promouvoir les connaissances et l'emploi des jeunes dans ce

secteur prometteur qui est l'agriculture. «L'objectif de ce programme consiste aussi à promouvoir l'entreprenariat surtout des jeunes les PME et PMI qui sont les moteurs de l'économie à travers le monde et surtout dans le secteur agricole». Dans ce sens, Brahimi qui représente la formation professionnelle a considéré que ce plan d'action d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre deux secteurs d'activités : l'agriculture et le développement rural et le secteur de la formation professionnelle avec l'appui technique d'un partenaire reconnu dans le domaine technique et agricole qui est les Pays -Bas. «Il s'agit pour nous de valoriser la ressource humaine au niveau local à travers la formation des formateurs, la révision des programmes pédagogiques liés au développement des filières agricoles avec l'appui technique de la chambre de l'agriculture qui est un partenaire incontournable et la PUM.

Moussa O.

UNEC

L'octroi d'autorisations d'exploitation de carrières à des opérateurs non spécialisés affecte les professionnels

L'octroi d'autorisations d'exploitation de carrières à des opérateurs non spécialisés a affecté les exploitants professionnels, a affirmé le président de l'Union nationale des exploitants de carrières (Unec), Mohand Saïd Bouadjil. «Les autorisations temporaires d'exploitation de carrières de granulat accordées aux opérateurs du bâtiment, travaux publics et ouvrages d'art à bas prix ou gracieusement, le temps de réaliser leurs projets, constituent une concurrence déloyale pour les exploitants professionnels et permanents de carrières qui obtiennent leurs autorisations aux enchères et à des prix élevés», a ajouté Bouadjil. Cette situation prive aussi les exploitants de carrières d'une partie de leur clientèle que représente les entreprises de réalisation s'auto-approvisionnent en granulat, a estimé Bouadjil, rencontré en marge de la dernière journée de la 11e rencontre des carrières, mines et vrac, organisée à la salle Dôme du Park Mall par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF). «L'augmentation des taxes et droits et le renchérissement parallèle des prix des engins et pièces de rechange ont poussé nombre d'exploitants de carrières à mettre la clé sous le paillasson», a ajouté le président de l'Unec qui a invité les concernés à associer les professionnels lors de l'élaboration de textes de loi. Des contacts directs ont eu lieu entre les opérateurs économiques algériens et leurs pairs français en marge de la rencontre durant laquelle ont été organisés deux ateliers animés par des français sur les thèmes de «la réduction des charges par la réhabilitation des engins et équipements» et «les techniques nouvelles d'exploitation de carrières de granulat». Cette 11e rencontre des carrières, mines et vrac a réuni 150 opérateurs économiques algériens et 32 opérateurs français pour débattre des opportunités de partenariat dans le domaine des mines et carrières dans la perspective de développement de l'économie hors hydrocarbures.

Sidérurgie

ArcelorMittal lance un projet de production d'acier utilisant de l'hydrogène pur

Le numéro un mondial de la sidérurgie ArcelorMittal a annoncé, jeudi, le lancement d'un projet d'utilisation d'hydrogène pur dans la fabrication d'acier pour réduire la production de CO2, représentant un budget de 65 millions d'euros. Ce projet sera mené sur le site allemand d'ArcelorMittal de Hambourg où une usine pilote va être construite dans les prochaines années, a expliqué le groupe. L'objectif de cette nouvelle technologie basée sur l'hydrogène est de «produire de l'acier avec les plus basses émissions de CO2». La production d'acier du démonstrateur sera de 100 000 tonnes par an. Un accord de coopération a été passé avec l'Université de Freiberg pour tester la procédure. Le système utilisera de l'hydrogène pur à plus de 95%, extrait des gaz de combustion de l'usine existante». Le projet utilisera d'abord de l'hydrogène obtenu par séparation du gaz, pour des raisons économiques, mais dans le futur, il sera possible d'avoir recours à de l'hydrogène «vert» issu de sources renouvelables. «Notre site de Hambourg offre des conditions optimum pour ce projet innovant : un four électrique avec un système de réduction directe», a commenté Frank Schulz, directeur général d'ArcelorMittal Allemagne. Le projet de Hambourg s'inscrit dans une série de programmes de recherche menés par ArcelorMittal pour réduire les émissions de CO2, dans lesquels le groupe a déjà investi plus de 250 millions d'euros. L'un de ces projets est mené sur le site belge de Gand où les rejets de gaz carbonés seront utilisés pour la production de carburants alternatifs ou de produits chimiques.

Boumerdès

Beaucoup trop de vendeurs exercent dans l'informel

Près de 1100 vendeurs opérant de façon illégale ont été recensés au niveau de 37 sites de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris auprès de la Direction du commerce et de la répression des fraudes.

«Ce recensement est inscrit au titre des opérations d'actualisation annuelle des données en possession de la Direction du commerce de la wilaya, concernant l'évolution du phénomène du commerce informel au niveau de chaque localité de la région», a indiqué Rabah Chibani, cadre auprès de cette direction. Il a souligné une concentration du phénomène du commerce informel au niveau des grandes communes de la wilaya, à l'instar de Khemis El Khechna (avec près 400 vendeurs anarchiques), Chaâbet Al Ameur (180), les Issers (90), Ouled Moussa (70), et à un degré moindre les localités de Bordj Menaïel, Naciria, et Boudouaou. Un appel a été lancé par Chibani en direction de l'ensemble des collectivités locales et services concernés en vue de «fédérer leurs efforts pour mettre un terme à ce phénomène» au vu de la réalisation, au niveau de nombre de communes de marchés de proximité et de marchés couverts qui sont «prêts à être exploités, mais ne trouvent toujours pas preneurs», notamment à Khemis El Khechna, Chaâbet el Ameur, Issers , Dellys, et Boumerdès, entre autres, a-t-il déploré.
Selon les chiffres fournis par la Direction du commerce, quelque 1263 vendeurs de l'informel, sur un total de 1485 recensés au niveau de 54 sites de commerce anarchique de la wilaya, entre 2012 et 2016, ont été intégrés en 2018 dans le circuit légal. Néanmoins, un rapport sur le secteur présenté dernièrement devant le conseil exécutif de la wilaya par la directrice du commerce et de la répression des fraudes, Samia Ababssa, fait état de «difficultés rencontrées dans l'opération d'intégration des vendeurs de l'informel dans le circuit légal». En effet, la responsable a, notamment, déploré la

réapparition de vendeurs informels au niveau de sites de commerce anarchiques déjà éradiqués, au moment ou les vendeurs intégrés dans le circuit formel ne s'enregistrent pas au registre du commerce comme stipulé par l'instruction interministérielle N° 479 de l'année 2011. L'instruction porte sur le commerce anarchique et l'intégration des vendeurs informels dans des sites de commerce légal, avec une autorisation d'une durée de trois ans, suite à quoi ils sont tenus de se porter sur le registre du commerce.

Tizi-Ouzou

Institution d'un club de lecture suite au succès du festival «Lire en fête»

Un club de lecture permanent a été lancé, jeudi, à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la 10e édition du festival «Lire en fête» dont le coup d'envoi a été donné à la bibliothèque principale de lecture publique. Le nouvel espace dédié à la lecture, sera abrité de manière permanente au niveau de la même structure et sera marqué par plusieurs activités pédagogiques et éducatives, des concours, des ateliers ainsi que des jeux éducatifs. Dans son allocution d'ouverture, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a soutenu que le festival constitue «une manifestation très importante qui pallie la pédagogie et la lecture civique, en vue de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture».
«Le festival permet le développement de l'industrie de l'édition ainsi que celle de la publication, tout en offrant les conditions les plu adéquate pour la promotion des lettres», a-t-elle dit. Un programme varié d'activités pédagogiques destiné à des enfants de divers âges a été concocté pour cette manifestation culturelle qui s'étalera jusqu'au 4 avril prochain, proposant des ateliers de lecture, d'écriture et de techniques de la synthèse ainsi que de coloriage et de dessin, ainsi que des représentations théâtrale et des projections cinématographiques pour enfants. Des problématiques liées au respect du code de la route, au recyclage du livre et à la protection environnementale seront, également, débattues lors de cette manifestation culturelle durant qui sera marquée par une exposition de travaux de recyclage du papier avec la collaboration de la direction de l'environnement et le mouvement associatif de la wilaya.

Bouira

Près de 3500 unités en cours de réalisation dans le cadre de l'habitat rural

Près de 3500 habitations rurales sont en cours de réalisation dans la wilaya de Bouira alors que plus de 2000 autres unités ne sont toujours pas lancées, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de la wilaya, Laârdja Cheikh, lors d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW). «Sur les 53 414 aides à l'habitat rural dont a bénéficié la wilaya de Bouira dans le cadre des différents programmes quinquennaux, Nous avons enregistré un nombre de 3432 habitations rurales qui sont en cours de réalisation, alors que 2918 autres ne sont pas encore lancées à ce jour», a expliqué Laârdja au cours de la session APW. Quelque 47 064 unités ont déjà été réalisées et achevées, a-t-il dit, relevant que la wilaya de Bouira a bénéficié ces dernières années de 4400 autres aides à l'habitat rural». Le secrétaire général de la wilaya a saisi cette occasion pour présenter tout un rapport sur l'évolution des projets de l'habitat à travers les différentes communes de la wilaya. Les services de la wilaya de Bouira ont pu en outre dégager des poches foncières d'une superficie globale de 37 hectares pour permettre la réalisation des différents projets de logements promotionnels aidés (LPA), ainsi que ceux de l'Agence de l'amélioration et de développement du logement (AADL) et publics locatifs (LPL). «L'opération se poursuit pour permettre le lancement des autres projets qui souffrent du manque du foncier», a-t-il noté.
Selon les explications données par le même responsable, les services de la wilaya ont dû résilier des contrats de réalisation de projets avec certaines entreprises et ce, pour le non-respect des délais et des normes de réalisation. «Nous avons installé d'autres société pour la réalisation, notamment du projet des 130 logements LPA à Bouira. Pour ce qui est du projet des 850 LPA à Lakhdaria (Ouest de Bouira), Laârdja a précisé que des contraintes liées à l'existence de quelques habitations précaires sur le site du projet. «Nous allons les éradiquer pour permettre de lancer les travaux le plus rapidement possible», a-t-il dit. Par ailleurs, les travaux de réalisation des 800 logements AADL au site de Belmehdi, à la sortie nord de la ville de Bouira, avancent à un rythme appréciable, et ils ont atteint un taux d'avancement de plus de 30 %, selon les estimations de la Direction de logement.

Alger

Suspension de l'alimentation en eau le 1er avril, prévient la SEAAL

Une suspension de l'alimentation en eau potable surviendra lundi prochain dans quelques localités d'Alger en raison de travaux au niveau du site de la station de pompage de Hydra, a indiqué, jeudi, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux consisteront en la réalisation de trois raccordements de canalisation de refoulement au niveau du site de la station de pompage de Hydra, sise au chemin du réservoir et ce, dans le cadre de la mise en service d'une nouvelle station de pompage qui aura lieu lundi prochain de 8h00 à 23h00.
Ainsi, cette suspension de l'alimentation en eau potable impactera les communes d'El Biar, Hydra, Ben Aknoun (Chemin Doudou-Moukhtar), Bir Mourad Raïs (sauf quartier les vergers) ainsi que la commune de Bir khadem (Zone Tixeraine), précise la SEAAL.
L'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit de lundi à mardi, a fait savoir la SEAAL qui indique qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer l'alimentation aux usagers prioritaires tels les établissements publics et hospitaliers. S'excusant des désagréments que ces travaux pourraient occasionner, la SEAAL met à disposition de ses clients le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opération : le **1594** et qui est «accessible 7j/7 et 24h/24», est-il mentionné dans le communiqué.

M'sila

Commémoration du 60e anniversaire de la mort des colonels Amirouche et Si El Houas

La wilaya de M'sila a commémoré, jeudi, le 60e anniversaire de la mort des colonels Amirouche (1926-1959) et Si El Houas (1923-1959), en présence des autorités locales, civiles et militaires et de nombreux moudjahidine.

Au cimetière des chouhada, dans la commune de Si M'hamed, une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatiha a été lue à la mémoire des martyrs de la révolution libératrice.
A l'occasion, le membre du secrétariat national de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), Ali Boughzala, a rappelé les sacrifices des artisans de la Révolution dont faisaient partie ces deux héros appelant à s'inspirer de ces sacrifices pour une «Algérie forte et unie». Le membre de l'ONM a également mis en avant la bravoure dont avaient fait montre les colonels Amirouche et Si El Haouès dans leur combat contre l'occupant, jusqu'à leur mort héroïque, le 28 mars 1959, sur le mont Thameur dans la région de Boussaâda. Le colonel Amirouche Aït Hamouda est né le 31 octobre 1926 àTassaft Ouguemoun, dans la commune d'Iboudrarène à Tizi-Ouzou, chef de la wilaya III historique, il avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dès 1954 et était parvenu à gravir les échelons de l'ALN pour accéder au grade de colonel, faisant preuve de bravoure et d'abnégation. Ahmed Ben Abderrazak Hamouda, plus connu sous son nom de guerre colonel Si El Haouès, né en 1923 à Mchounèche, dans la wilaya de Biskra, avait milité très jeune dans les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) avant d'intégrer les rangs de l'ALN au déclenchement de la Guerre de libération. Si El Houas avait été chargé de plusieurs missions au sein de l'ALN avant de tomber au champ d'honneur, en compagnie du colonel Amirouche, lors d'un accrochage avec l'armée coloniale à Djebel Thameur en 1959.

Souk Ahras

Les femmes présentes en force dans les classes d'alphabétisation

La gent féminine constitue 97% du nombre d'inscrits aux classes d'alphabétisation dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la saison 2018-2019, selon le directeur local de l'Office d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Khemissi Zeghdani. «La forte affluence sur les classes d'alphabétisation est enregistrée dans le chef lieu de wilaya, tout comme les communes lointaines, celles frontalières à l'instar des localités de Sidi Fredj et d'Aïn Zana», a précisé le même responsable. Soulignant que ce nombre recensé «reflète la détermination de la gent féminine à vaincre l'illettrisme», le même responsable a rappelé que les campagnes de sensibilisation organisées par l'antenne locale de cet office, ont permis de rallier aux classes d'alphabétisation plus de 11 000 nouveaux à travers les 26 communes de cette wilaya. «Des efforts sont en cours pour identifier les régions où l'alphabétisme sévit le plus pour établir un plan d'action dans l'objectif d'offrir aux citoyens ciblés l'opportunité de se libérer de l'analphabétisme et d'intégrer, dans de meilleures conditions, la société», a-t-il encore noté, soulignant que ce travail se fait en coordination avec la Direction de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP) et la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Zeghdani a relevé que 110 femmes ayant suivi des cours d'alphabétisme avaient bénéficié, en 2018, d'une carte d'artisan et de microcrédits pour la création de micro-entreprises spécialisées en couture et artisanat. Le même responsable a indiqué que l'annexe de l'ONAEA a permis à 30 non voyants de suivre des cours en braille en leur fournissant les moyens nécessaires dont les livres.
En outre, deux classes pour les personnes aux besoins spécifiques ont été ouvertes au chef-lieu de wilaya, encadrées par deux psychologues de la Direction de l'action sociale(DAS) et du Centre médico-pédagogique de Souk Ahras. Les cours d'alphabétisation ont ciblé aussi les foyers pour personnes âgées des villes de Souk Ahras et de Taoura ainsi que les établissements pénitenciers de Souk Ahras et de Sedrata, encadrés par six formateurs, a-t-on signalé de même source.

Skikda

Formation de personnes aux besoins spécifiques grâce à un partenariat DAS-Direction de la pêche

Une convention de partenariat portant la formation de personnes aux besoins spécifiques dans le domaine de la pêche, a été signée récemment dans la wilaya de Skikda entre les directions de l'action sociale (DAS), de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH), la chambre de la pêche et l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction de l'action sociale.
Dans une déclaration la directrice de l'action sociale, Samia Djouab, a précisé que cette convention concerne la formation d'une première promotion de 75 personnes déficientes mentales, malentendants et trisomiques âgées de 16 ans et plus, notamment dans les créneaux de couture de filets et d'élevage de poissons d'ornement. Ce stage de formation prévu par l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo et le Centre de formation des enfants déficients mentaux de la commune d'Azzaba, nécessite «un volume d'horaires de 80 heures», ajoute Djouab, soulignant que «cette formation se fera, à titre gracieux, où la DPRH assurera la matière première, tandis que la DAS prendra en charge le reste des coûts». La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Skikda, est l'autre partie qui a pris part à cette convention ayant pour mission l'établissement de la carte d'artisan au profit des futurs bénéficiaires de cette formation, désireux de créer leurs micro-entreprises et leurs propres projets, a-t-elle fait savoir. L'initiative, selon la même source, contribuera de manière «significative» à l'intégration de cette catégorie sociale dans le monde du travail, faisant remarquer que cette convention est «d'une durée de trois ans renouvelable». Djouab a insisté, dans ce même contexte, sur la nécessité de prendre en charge cette catégorie «vulnérable» et d'œuvrer à les aider à s'intégrer dans la société.

Mila

Bientôt 300 lits supplémentaires pour le secteur du tourisme

Les capacités d'accueil hôtelières de la wilaya de Mila seront renforcées, cette année, à la faveur de la réception de deux nouvelles structures d'hébergement totalisant près 300 nouveaux lits, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction locale du tourisme. La Direction du tourisme a fait état, à ce titre, de la réalisation en cours d'un hôtel privé de 124 lits au chef-lieu de wilaya et d'un autre d'une capacité de 168 lits dans la commune de Chelghoum Laïd, soulignant que ces deux infrastructures seront mises en service «durant le second trimestre 2019». Devant générer, une fois opérationnels, «131postes d'emploi», ces deux projets vont considérablement accroitre la capacité d'accueil du secteur du tourisme dans la wilaya de Mila qui dispose actuellement de 10 hôtels d'une capacité totale de 431 lits, a ajouté la même source. Ces deux structures font partie «des 16 projets d'investissement touristique en cours de réalisation dans cette wilaya pour un montant de 9 milliards de dinars», selon cette même direction qui a affirmé que tous ces projets devraient accroître la capacité d'accueil avec un «apport de 2396 nouveaux lit et créer 1025 emplois».

Mostaganem

Ouverture demain du 2e Salon «Printemps de Mostaganem d'artisanat»

La 2e édition du Salon «Printemps de Mostaganem d'artisanat» s'ouvrira, demain, au parc de loisirs et de détente «Mosta Land»

Cette manifestation économique et professionnelle qui durera jusqu'au 6 avril prochain, enregistre la participation de 25 exposants de neuf wilayas, à savoir Mostaganem, Oran, Alger, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida, Chlef, Aïn Defla et Constantine, a indiqué la directrice du tourisme et de l'artisanat, Hayet Maâmeri. Ce salon vise, selon la même responsable, à mettre en exergue l'artisanat local et des métiers du patrimoine réputés à Mostaganem, en plus d'offrir l'occasion aux artisans pour commercialiser leurs produits et leurs œuvres d'art. Cette manifestation permettra aux visiteurs de Mostaganem durant les vacances de printemps, de connaitre les étapes de fabrication d'objets d'artisanat, surtout que le salon comprend plusieurs ateliers de poterie, de bijoux traditionnels, de cuivre, de produits cosmétiques, de vannerie, de cuir, de dessin, de sculpture et de production du miel et ses dérivés. Cette initiative entre dans le cadre du programme de la Drection du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Mostaganem visant à drainer des touristes et des visiteurs hors saison estivale, à valoriser le rôle des artisans en la création de la richesse, à réduire le taux de chômage et à contribuer dans l'économie locale, a ajouté la même intervenante. Maâmeri a souligné que plus de 1646 artisans et professionnels en matière d'artisanat ont bénéficié d'un local à usage professionnel au titre de différents programmes d'emploi des jeunes représentant 67 pour cent des locaux distribués estimés à 2456. Pas moins de 7030 artisans ont été formés dans les domaines d'artisanat et des métiers depuis 2006 à travers 418 sessions de formation organisées à la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya et la galerie, Belhouane Touati. Cette même période (2006-2018) a vu la réhabilitation de 12 143 artisans et porteurs de projets d'artisanat au niveau de la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers et aux ateliers à travers l'apprentissage, en plus de la qualification de 2435 détenus aux établissements pénitentiaires en vue de leur insertion dans la vie professionnelle. Le nombre d'artisans de la wilaya de Mostaganem a atteint 6853 actifs inscrits à la chambre, répartis sur l'artisanat artistique (1188), la production de matières (1682) et les services (3983) générant plus de 13 700 emplois permanents.

Oran

Formation au théâtre interactif de 75 jeunes talents

Un effectif de 75 jeunes talents a été formé à Oran aux techniques théâtrales interactives basées sur la participation du public, a-t-on appris jeudi de l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH). La formation s'est déroulée sur trois sessions comptant 25 jeunes, et ce, dans le cadre du programme «Jeunes pour la paix et la vie» (JPV) porté par «SDH», a précisé la coordinatrice de cette action, Kawter Nour. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de la 3e session, clôturée, jeudi, au siège de l'association, la responsable a expliqué que le programme «JPV» a pour objectif de «promouvoir la culture de la paix par l'animation d'activités socioculturelles et éducatives de proximité». La formation au théâtre interactif fait partie des grands axes de ce programme visant à «renforcer les capacités des acteurs de la vie sociale et culturelle, et ainsi améliorer l'efficacité de leurs actions auprès des jeunes», a-t-elle indiqué. La cérémonie de clôture de la nouvelle session a réuni plusieurs bénévoles du mouvement associatif aux côtés des stagiaires de l'école-chantier de «SDH» qui dispense des apprentissages dans les métiers traditionnels de la construction au profit des adolescents déscolarisés. L'assistance a suivi et particip, à cette occasion, à plusieurs spectacles montés par la jeune promotion de comédiens qui ont abordé des thématiques puisées du vécu quotidien, dont la communication parents/enfants. Depuis son lancement, il y a une année, le programme «Jeunes pour la paix et la vie» a aussi permis d'entamer une opération pilote consistant en un cycle de formation ciblant les enseignants et les parents afin qu'ils améliorent leurs relations avec leurs élèves et enfants, a-t-on rappelé. Une dizaine de lycées et collèges de la wilaya d'Oran ont accueilli ce cycle, qui se poursuit au profit d'autres établissements pour encourager les enseignants à promouvoir en classe le travail de groupe, les jeux de rôle et autres méthodes pédagogiques interactives.
La Direction de l'éducation figure parmi les partenaires majeurs de ce programme qui bénéficie, également, du soutien du service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Algérie.

Tlemcen

557 cas de tuberculose recensés dans la wilaya en 2018

Un total de 557 cas de tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire a été recensé à travers la wilaya de Tlemcen durant l'année 2018, a indiqué le docteur Hassaine-Brixi, médecin coordinatrice chargée du programme de lutte contre la tuberculose dans la wilaya. «Depuis quelques années, l'Algérie, à l'instar de beaucoup de pays au monde, est de plus en plus confrontée à un nouveau type de tuberculose qui s'attaque non seulement aux poumons mais aussi à d'autres organes du corps humain», a souligné la même responsable. Lors de la célébration, mercredi, de la Journée mondiale de la tuberculose organisée à la bibliothèque du CHU de Tlemcen et à laquelle ont pris part des médecins pneumologues, ORL et médecins généralistes, elle a fait savoir que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a placé cette journée sous le slogan «Il est temps d'agir pour mettre fin à cette pathologie d'ici 2030». Selon les statistiques présentées lors de cette journée, le nombre de cas de tuberculose enregistrés, en 2018 en Algérie, est de l'ordre de 22 680 dont 15 408 cas de tuberculose extra-pulmonaire. Pour ce faire, les participants, en application des recommandations de l'OMS, ont préconisé «le dépistage précoce de la tuberculose dans le milieu où se trouve le cas confirmé et son traitement avant même l'apparition de la pathologie», contrairement à ce qui se faisait durant les années écoulées, c'est-à-dire le dépistage du bacille de koch latent sans le traiter, comme l'a expliqué docteur Latoute, responsable du service de la prévention au niveau de la direction de la santé de la wilaya de Tlemcen. Un nouveau guide établi par l'OMS pour lutter contre cette pathologie, notamment contre la tuberculose extra-pulmonaire, va être incessamment appliqué à travers les sept centres spécialisés de la wilaya de Tlemcen et dans tout le pays, a-t-on fait savoir. La tuberculose demeure la maladie infectieuse la plus meurtrière au monde. Chaque jour, près de 4500 personnes meurent de la tuberculose, a-t-on souligné.

Sidi Bel-Abbès

Remise de 155 affectations de logements location-vente à des affiliés à la police nationale

Pas moins de 155 affectations de logements location-vente ont été remis à leurs bénéficiaires, dont des policiers en exercice, des retraités de la police et des ayant-droits de cinq wilayas de l'ouest du pays, lors d'une cérémonie présidée par le directeur général de la Sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhadba, à l'école de police «Tayebi Mohamed» de Sidi Bel-Abbès. Ces logements répartis sur les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Oran, Tlemcen, Relizane et Saïda s'insèrent dans le cadre du programme de 25 534 logements destinés aux affiliés à la police (en exercice, retraités et ayant-droits), a indiqué le directeur de la santé, de l'action sociale et des sports à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).
Ces logements sont attribués dans le cadre des œuvres sociales et sanitaires, en vue de satisfaire leurs besoins urgents et fondamentaux leur permettant une stabilité sociale, a-t-il souligné, saluant l'intérêt accordé par le DGSN à l'aspect social dans différents domaines au profit des fonctionnaires de la police en exercice et à la retraite et leurs ayant-droits. Le même responsable a fait savoir que 410 autres bénéficiaires répartis au niveau des wilayas d'Alger, de Khenchela, de Constantine et d'Oran ont profité de ce programme, signalant que l'opération se poursuit pour d'autres wilayas au nombre de 21, pour lesquelles sont réservés 1426 logements en voie de réception. Au sujet de la valeur du crédit financier alloué aux souscripteurs au programme AADL, il a signalé que 5,34 milliards de dinars ont été débloqués depuis 2015 à ce jour, en faveur de 37 110 fonctionnaires de la police sur le compte de la caisse des œuvres sociales et que 4800 autres dossiers inscrits bénéficieront de logements dans les brefs délais au titre du même programme.
La remise des affectations des logements s'est déroulée au terme de la cérémonie de sortie de la 22e promotion d'agents de police baptisée du nom du chahid du devoir, le policier Bitar Benattou, qui comporte 969 diplômés ayant suivi une formation théorique et pratique à l'école de police «Mohamed Tayebi».

Ghardaïa

La promotion du patrimoine classé de la vallée du M'zab se fera désormais via son téléphone

Une application sur smartphone consacrée à la promotion des sites et monuments historiques de la vallée du M'zab vient d'être lancée à Ghardaïa, selon le directeur de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM).

Cette application mobile téléchargeable sur Play-Store, conçue en premier en langue arabe, permettra d'informer les utilisateurs sur les différents sites et monuments historiques ainsi que sur les ksour existant dans la vallée du M'zab, classés patrimoine universel par l'Unesco en 1982, a précisé Kamel Ramdane. L'application, qui sera proposée prochainement en langues française et anglaise, répertorie et cartographie l'ensemble des sites et monuments historiques de la vallée du M'zab pour permettre aux touristes, chercheurs et universitaires de visiter, à partir de son smartphone, la région, a-t-il ajouté. Elle répond également à un certain nombre de questions et d'interrogations des visiteurs de la région, grâce à une carte établie par l'OPVM, s'appuyant sur des données fiables collectées par ses chercheurs et spécialistes, a précisé le même responsable. L'utilisation de l'application, simple et gratuite, permet la géolocalisation des monuments, sites touristiques, historiques et naturels et donne des informations et autres indications sur chaque lieu. L'application a été conçue pour permettre à ses utilisateurs de visiter et de découvrir aisément à l'aide d'une carte interactive les quelque 200 sites et monuments classés de la vallée du M'zab, a fait savoir Ramdane. L'OPVM a également lancé la mise en œuvre d'un système d'information géographique (SIG) pour le secteur sauvegardé de la vallée du M'zab. Ce système permet de réunir l'ensemble des données sur différentes thématiques de la vallée du M'zab en vue de mieux maitriser son évolution spatial et urbanistique, et de cerner les différents problèmes du secteur sauvegardé.

Ouargla

Résultats «encourageants» obtenus dans la culture du quinoa

L'expérience de la culture du quinoa, une plante herbacée utilisée dans l'art culinaire, a donné des résultats «encourageants» ouvrant de larges perspectives à son extension, a indiqué, jeudi, la directrice de la Ferme de démonstration et de la production de semences de Hassi Benabdallah (Ouargla) relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS-Biskra). Nouvellement introduite à titre expérimental, la culture du quinoa, au niveau de la ferme de Hassi Messaoud, a donné en 2018 un rendement de près de 32 quintaux/ha, soit «le meilleur cette année à l'échelle nationale et ce, depuis le lancement de l'expérience en 2015», s'est félicitée Wafa Moussi, lors d'une journée de sensibilisation et de vulgarisation de cette plante tenue au niveau de la ferme de Hassi Benabdallah. Selon Moussi, la réussite de l'expérience de cette plante, connue pour ses propriétés riches en protéines (14 à 18%), et en acides aminées, et cultivable même dans un milieu aux conditions climatiques rudes, donne un indicateur positif pour le développement de cette culture par les agriculteurs locaux, comme nouveau produit à même de contribuer à la diversification nutritionnelle, en plus de sa généralisation à d'autres sols à forte salinité et faibles en ressources hydriques, notamment en zones arides et semi-arides. Les efforts focalisent sur le développement de cette espèce de plantes, sans composants glutineux, à travers l'encouragement des agriculteurs à lancer cette expérience, en leur expliquant les divers vertus et bienfaits nutritifs et thérapeutiques de cette plante très prisée sur le marché mondial, a-t-elle ajouté. Bien que cette plante s'adapte aisément avec les spécificités de la région, salinité et faible irrigation, peu d'agriculteurs, soit 10% seulement, ont manifesté un intérêt pour mener cette expérience, encore à ses débuts, préférant s'orienter vers la céréaliculture et les grandes cultures, a-t-elle encore fait avoir. La ferme de démonstration et de production de semences de Hassi Benabdallah (15 km Nord de Ouargla) s'attèle à accompagner techniquement les agriculteurs et à trouver les solutions à leurs préoccupations liées notamment aux rudes conditions climatiques, la salinité et la sécheresse et ce, par l'adoption de cette culture susceptible de leur ouvrir des perspectives prometteuses. Le quinoa peut servir aussi bien en tant que source nutritionnelle (pseudo-céréale pour l'homme) que d'aliment de bétail (graines et feuilles), en plus de son exploitation dans l'extraction d'huiles nécessaires à la fabrication de produits cosmétiques, à l'industrie pharmaceutique et à l'art culinaire, a-t-on expliqué lors de cette journée de vulgarisation de cette plante tenue au niveau de la ferme de Hassi Benabdallah. Organisée en plein air, à proximité de la ferme précitée, cette manifestation a donné lieu à l'organisation, outre une exposition de produits de pâtisserie et de farine sans gluten de l'Association des malades de céliaque, d'une invitation de dégustation de poissons d'eau douce élevés au niveau de la station.

• Plus de 90 animateurs de centres de vacances en formation à Touggourt

Pas moins de 94 jeunes bénéficient de stages de formation d'animateurs de centres et camps de vacances, organisés dans la wilaya déléguée de Touggourt, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ouargla. Les stagiaires bénéficient de cours théoriques et pratiques d'animation ayant trait aux arts dramatiques, spectacle, musique, information et la communication, audiovisuel, santé, environnement, psychopédagogie et jeux ludiques et récréatifs, a expliqué le directeur des stages à la DJS, Belkheir Kadri. Cette session de formation, lancée en début de semaine pour une durée de 10 jours, concerne les personnes admises aux tests, écrit et oral, organisés en janvier dernier par la DJS et qui sont supervisés par des cadres du secteur et des universitaires spécialisés. Baptisée du nom du défunt Khaled Benbada, cette session, qu'abrite la maison de jeunes «El Moustakbel» de Touggourt, s'inscrit dans le cadre de la formation des jeunes animateurs et encadreurs de camps d'été fin de les doter de connaissances scientifiques et pratiques nécessaires pour accompagner les estivants, selon le responsable.

Google et Cuba s'associent pour proposer un débit internet plus rapide

Si vous pouvez profiter d'une connexion à Internet offrant un débit correct, ce n'est évidemment pas le cas partout sur la planète. Google œuvre, cependant, en ce sens. Si vous êtes déjà allé (e) à Cuba, vous savez que l'accès à Internet dans le pays est… plutôt difficile par rapport à ce que vous pouvez connaître. Le pays n'a lancé l'Internet mobile qu'à l'été dernier. Il faut encore patienter des heures pour avoir une carte Wi-Fi donnant accès à Internet et uniquement sur des hotspots prédéfinis. Grâce à un nouvel accord entre Cuba et Google, tout ceci pourrait bientôt changer. Google a, en effet, signé un accord avec la société de télécom de Cuba pour créer une connexion gratuite entre les deux réseaux. Cela permettra d'apporter un Internet plus rapide dans le pays. Le pays doit faire poser un nouveau câble optique sous la mer pour relier physiquement son réseau à Google. Et cela pourrait prendre quelques années. Une fois le câble en place, les Cubains pourront profiter d'un accès plus rapide à tout le contenu hébergé par les services de Google. Cela devrait aussi faire économiser beaucoup d'argent au gouvernement. Actuellement, l'opérateur en place paie à un tiers pour la bande-passante vers les Google.com et autres YouTube. L'accord en question ne fait aucune mention du démarrage de l'installation de ce câble sous-marin mais une équipe d'ingénieurs va être mise en place pour préciser toutes les modalités du projet.

Samsung dévoile le Galaxy A70, un smartphone de 6.7

Alors que les rumeurs vont bon train au sujet du Galaxy A90 dont on saura beaucoup le 10 avril, et que les A10, A20, A30 et A50 ont été commercialisé tour à tour, le fabricant qui a décidé d'occuper tous les segments tarifaires du secteur mobile, dévoile, aujourd'hui, le Samsung Galaxy A70. Tout comme le A90, le Galaxy A70 devrait être commercialisé à partir du mois d'avril. Selon GSMarena le mobile présente un écran bord à bord de 6.7 Super AMOLED avec une définition de 1080 par 2400 pixels. On ignore encore quel GPU et SoC sera utilisé. Cependant, le mobile est supposé fonctionner grâce à un processeur octa-core. Disponible en deux configurations avec 6 ou 8 GB de RAM. Il mettra 128 GB à disposition avec extension de 512 GB via l'insertion d'une carte microSD. Cet appareil qui fonctionnera sur Android 9.0 (Pie) devrait utiliser l'interface logicielle One UI. Du côté de la photographie/vidéo, Samsung frappe fort en proposant un triple capteur 32 + 8 + 5 MP conciliant objectif, grand angle et outil de mesure de la profondeur. En façade, on trouve un capteur de 32 MP (*f*/2.0). Le capteur d'empreintes ne se trouvera pas au dos de l'appareil met sous l'écran. Enfin, il dispose d'une batterie de 4500 mAh compatible recharge rapide 25W.

Gmail pour iOS permet de personnaliser les actions au balayage d'un email

Nos applications mobiles sont mises à jour très régulièrement, pour corriger des bugs comme ajouter de nouvelles fonctionnalités. Sur iOS, Gmail va plus loin dans la personnalisation. Nos appareils mobiles sont, aujourd'hui, grandement basés sur le tactile. Utiliser certains gestes à l'écran est parfois plus efficace et plus censé que simplement tapoter l'écran. C'est en tout cas l'idée que Google veut explorer dans son application Gmail pour iOS en introduisant de nouvelles actions personnalisables au balayage d'un email. Selon le communiqué officiel : «Pour vous aider à faire les choses plus rapidement encore, vous pouvez, désormais, personnaliser les actions derrière le balayage d'un email dans Gmail sur un appareil iOS. La configuration de ce balayage est disponible dans Paramètres puis Actions de balayage. À vous de choisir ce qui vous convient le mieux». Parmi les options proposées au balayage, on retrouve l'archivage, l'envoi vers la corbeille, le classique marquer comme lu/non lu, l'alarme ou le déplacement. Les utilisateurs peuvent personnaliser le balayage comme ils l'entendent. Un très bon point, notamment pour convenir au mieux aux droitiers comme aux gauchers, et être plus productif encore. Ces changements devraient être déjà déployés. Si vous n'avez pas encore mis à votre votre application Gmail, direction l'App Store.

Xiaomi dévoile son mystérieux smartphone pliable

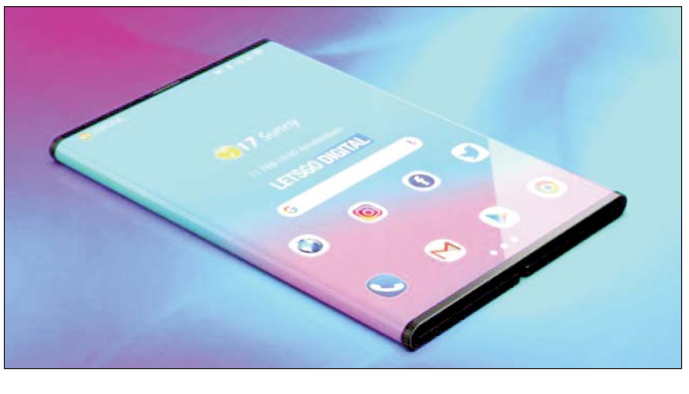

Le smartphone pliable semble être la grande tendance du moment. Certains constructeurs se sont déjà lancés, d'autres attendent de voir. Xiaomi, lui, continue le teasing de son appareil. Xiaomi n'a peut-être pas lancé de smartphone pliable au Mobile World Congress, le mois dernier, mais la marque a clairement fait comprendre via un teaser, qu'elle sera présente. Alors que Samsung se prépare à commercialiser son Galaxy Fold, le mois prochain, Xiaomi dévoile une vidéo teaser pour que personne n'oublie son propre appareil. Mais nous n'avons toujours pas de date de lancement. Le smartphone pliable de Xiaomi ressemble assez au Huawei Mate X. Il offre des bords finds et réguliers sur tous les côtés et un pliage vers l'extérieur. Autrement dit, l'écran est tourné vers l'extérieur lorsque le tout est plié. Et cet appareil se plie deux fois, voilà qui le démarque clairement de la concurrence. Le teaser en question montre aussi une transition plutôt fluide entre les modes tablette et smartphone, un point sur lequel le Royole Flexpai laissait beaucoup à désirer. Voilà assurément un téléphone très prometteur mais un téléphone qui n'a toujours pas la moindre date de disponibilité. Nul ne sait non plus comment ce petit bijou de technologie a été baptisé et combien il sera vendu. Une chose est sûre, il existe et rejoindra bientôt ses rivaux de Samsung et Huawei.

Netflix officialise plusieurs documentaires, dont un sur Maître Gims

C'est lors du festival Serie Mania que le géant de la SVoD a annoncé la sortie prochaine de plusieurs documentaires dont l'un d'eux consacré à… Maître Gims. Autant dire une surprise pour les abonnés de la plate-forme qui pourront suivre les aventures du chanteur aux millions d'albums vendus. Cette information, dévoilée par le Huff Post, laisse penser que le géant continue sa mise en chantier de projets européens, où le succès est au rendez-vous pour Netflix. Mais les abonnés auront également droit à un documentaire sur Nicolas Anelka. «Gims», c'est le titre temporaire que portera le documentaire exclusif Netflix sur le chanteur français aux millions de disques écoulés. Un documentaire qui suivra ce dernier dans sa tournée «Fuego Tour» autour du monde : Paris, Etats-Unis, Marrakech, Kinshasa… Une série confirmée lors du Serie Mania qui montre l'ambition de Netflix sur le terrain des documentaires, dont sont friands les abonnés, mais aussi de l'Europe. La firme américaine connaît un grand succès sur le Vieux continent et veut multiplier les projets locaux. Aussi fou que cela puisse paraître, suivre Maître Gims est presque un pari gagnant pour Netflix. En plus de Maître Gims, Netflix présentera un documentaire sur le joueur de football, Nicolas Anelka. Plusieurs grosses stars françaises seront interviewées : Omar Sy, Paul Pogba ou encore Thierry Henry. Pour le moment, pas de date de sortie ni de trailer pour le documentaire sur Maître Gims.

macOS 10.14.4 : un souci de déconnection des comptes Google sur Mail

Sur les forums Apple, des utilisateurs rapportent des problèmes de connexion à leur compte Google Mail depuis l'installation de la mise à jour 10.14.4. La mise à jour de macOS Mojave 10.14.4 disponible depuis mardi, ne fait pas que des heureux, mais le problème reste marginal et surtout solvable dans la grande majorité des cas. Si vous utilisez l'application Mail pour gérer une ou plusieurs adresses mail, il n'est pas impossible que vous rencontriez un bogue de déconnection sur une machine fonctionnant avec la dernière mise à jour du logiciel Apple. Différents utilisateurs ont signalé rencontrer des difficultés pour s'identifier avec un compte Google. Se reconnecter est une démarche des plus simples : cliquez sur l'icône d'éclair dans la barre latérale à côté de votre adresse Google. Une invite vous demandera alors d'ouvrir une fenêtre Safari à partir de laquelle vous pourrez saisir vos identifiants et reconnecter votre compte. On rappelle que la mise à jour 10.14.4 apporte le support de Apple News+ (aux États-Unis), des Apple AirPods 2 et d'un Mode sombre automatique pour Safari mais aussi la résolution de plusieurs bogues dont la liste complète peut être consultée sur le site officiel d'Apple.

Le fructose augmenterait votre appétit

Une nouvelle étude américaine explique pourquoi le fructose, sucre contenu dans les fruits et légumes ne rassasie pas autant que le glucose, sucre industriel. Le glucose, sucre raffiné et industriel est devenu l'ennemi public numéro un depuis quelques années. Diabète, surpoids, maladies cardiovasculaires... nombreux sont les médecins et organismes de santé à mettre en garde contre l'excès de sucre. Mais qu'en est-t-il du fructose, sucre naturellement contenu dans certains aliments dans les fruits et légumes ? C'est une question à laquelle les chercheurs de la Keck School of Medicine ont tenté de répondre. Selon eux, les deux formes : glucose et fructose agissent différemment sur notre cerveau. Pour leur étude, les chercheurs ont étudié les cas de 24 volontaires en bonne santé. Avant chaque petit-déjeuner ils ont d'abord bu une boisson au glucose, puis ont retenté l'expérience le lendemain avec une boisson au fructose. Résultat: avec le glucose les volontaires se sont dit plus rassasiés alors qu'avec le fructose ils sont restés sur leur faim et avec une envie de manger plus de nourriture. La différence, selon Kathleen Page, biologiste auteur de l'étude, c'est que le fructose des fruits met simplement plus de temps à être digéré alors que le sucre industriel va plus vite dans le sang. Il ne faut pas réduire sa consommation de fruits et légumes en aucun cas, car s'il met plus de temps à rassasier le fructose fait moins de dégâts sur la santé que le glucose. Les spécialistes recommandent aux consommateurs de bien vérifier les ingrédients sur les étiquettes, car ceux qui ne contiennent ni fruits, ni légumes manquent non seulement de fibres créant un pic de glycémie qui augmente la faim et le stockage des graisses, mais obtiennent également un goût sucré uniquement avec du sucre industriel.

Comment se débarrasser d'une migraine en 2 minutes

Acupuncture, plantes, infusion... Il est loin le temps où l'on considérait que seule l'aspirine pouvait tenir tête à nos migraines. Depuis quelques mois, la technique du daith percing commence d'ailleurs à prendre de l'ampleur. Pour celles et ceux qui n'auraient pas connaissance de cette tendance qui s'est installée depuis quelques mois, il s'agit de la pose d'un anneau qui passe par le cartilage interne de l'oreille. Plus qu'un simple piercing, il est réalisé sur un point-clé du corps notamment utilisé par les acupuncteurs pour soulager les maux de tête. L'Américain Kamil K. Wawrzyszk, célèbre pour sa chaîne Youtube Kamil's View, propose quant à lui une méthode qui permet de faire disparaître un mal de tête. Ce conseiller en affaires publie régulièrement des vidéos coaching sur des sujets psycho bien-être («comment arrêter de tergiverser, «comment être plus heureux»). Sa vidéo «comment se débarrasser d'un mal de tête en deux minutes» a récemment fait des émules, avec plus de 3,500 M vues au compteur. Voici la marche à suivre : Concentrez-vous sur votre mal de tête. Localisez l'endroit précis où la migraine se situe. Une fois que vous avez localisé votre mal de tête, essayez de le visualiser en déterminant une forme (carré; rectangulaire, ovale) et une couleur (noir, gris, rouge...). Répétez le processus jusqu'à ce que la migraine disparaisse. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 30% des adultes âgés de 18 à 65 ans font l'expérience de migraine au moins une fois par an. Cette pathologie, et plus généralement la céphalée, est l'une des plus répandues au monde et elles est classée parmi les plus invalidantes. En effet, les douleurs peuvent être si fortes qu'elles entraînent des vomissements, des vertiges ou même des évanouissements.

Quelques petits conseils pour un sommeil réparateur

Bien manger, pratiquer une activité sportive, choisir sa literie… Pour bien dormir la nuit, de nombreux facteurs sont à prendre en compte.
La durée moyenne de sommeil d'un adulte est de 8 heures. Voici des astuces pour un sommeil réparateur.

Dormir seul (e)

Le fait de partager son lit avec un animal de compagnie, un bébé, et même un (e) conjoint(e) nuirait à un sommeil réparateur. Un rapport affirme que le co-sleeping (dormir avec quelqu'un) rassure. Mais cela peut aussi perturber le sommeil en provoquant entre autres des réveils nocturnes ou très tôt, et il est plus difficile de se rendormir après. Les mouvements et les ronflements de l'autre seraient les principales raisons de ces perturbations nocturnes.

Profiter de la lumière et faire une activité physique

Un cocktail dynamisant. La sédentarité et le travail de bureau dérèglent notre horloge interne. Beaucoup sont fatigués la journée, et éveillés le soir. L'idéal est de s'exposer à la lumière du jour dans les deux heures qui suivent le lever, et marcher environ 20 minutes quotidiennement pour aller travailler.

Choisir une bonne literie

Une bonne literie s'adapte à la morphologie, aux besoins et aux habitudes de chaque dormeur. Pour bien dormir, il faut un matelas qui prend en compte notre corpulence, notre taille, mais aussi notre poids. La colonne vertébrale doit rester alignée tout au long de la nuit afin de favoriser le relâchement et la détente. Plus une personne est lourde, plus elle a besoin d'un soutien renforcé au niveau des hanches. Une personne légère a besoin d'un matelas plus mou qui épouse toutes les parties du corps.

Bien manger

L'idéal est de dîner au moins 3 heures avant de se coucher pour que l'estomac ait déjà fait une grande partie de son travail quand on va au lit. Il est également conseillé de limiter les corps gras, qui alourdissent le repas et qui seront donc plus longs à digérer. Attention aussi aux épices qui favorisent la digestion, mais augmentent la température du corps. On évite également les excitants tels que le café, le jus d'orange et le tabac.

Dormir à des heures régulières

Se lever et se coucher à la même heure tous les jours : la régularité est un allié du sommeil. Le week-end, certains sont tentés de se coucher tard et de faire la grasse matinée. Mais l'organisme n'apprécie pas ce changement d'horaire. En effet, notre cerveau reçoit des signaux contradictoires qui perturbent les mécanismes du sommeil. L'idéal est dont de dormir à heures fixes.

S'éloigner des écrans

Les écrans font partie des pires ennemis du sommeil. La lumière bleue qui émane de la télévision, des tablettes et des smartphones stimule les récepteurs de la rétine et leur envoie un signal d'éveil qui perturbe la sécrétion de la mélatonine, l'hormone qui favorise le repos. L'exposition aux écrans avant de dormir engendre des difficultés à s'endormir et un sommeil de mauvaise qualité. Alors environ 1h30 avant le coucher, on se déconnecte et on prend un bon livre.

Identifier ses besoins

Pour identifier la quantité de sommeil dont on a besoin, l'idéal est de ne pas mettre de réveil pendant les vacances. Cela va permettre de se reposer et d'écouter son corps. Ainsi, on peut déterminer le nombre d'heures de sommeil qu'il nous faut et savoir à quelle heure il est préférable de se coucher.

Ces événements qui vous feraient vieillir plus vite

Les épreuves stressantes de la vie pourraient avoir un impact négatif sur la santé de notre cerveau. Sources de stress, ces événements seraient, en effet, responsables d'un vieillissement cérébral prématuré. Des chercheurs spécialisés en psychiatrie et en génétique du vieillissement de l'University of California San Diego School of Medicine (Etats-Unis) se sont penchés sur la question. D'après l'étude qu'ils publient dans le journal Neurobiology of Aging, les évènements négatifs majeurs de la vie pourraient accélérer le vieillissement du cerveau chez les hommes âgés. Pour arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié les données de 359 hommes âgés de 57 à 66 ans. Ils leur ont demandé à deux reprises - à cinq ans d'intervalles - de lister les événements qui ont marqué leur vie au cours des deux années passées. Les chercheurs ont ensuite réalisé des imageries par résonnance magnétique (IRM) pour évaluer l'état neurologique et anatomique du cerveau en mesurant notamment le volume et l'épaisseur du cortex cérébral. A partir de ces données, ils ont ensuite prédit l'âge du cerveau. Résultat : essuyer des événements négatifs en milieu de vie (au cours de la quarantaine ou de la cinquantaine) était associé à un vieillissement anticipé du cerveau. Ainsi, un seul événement négatif serait en moyenne lié à une augmentation de l'âge cérébral de 0,37 an. Cela signifie qu'un seul événement négatif ferait paraître le cerveau âgé d'environ un tiers d'année de plus que l'âge réel de la personne. Plus précisément, parmi les événements négatifs, ceux concernant des relations interpersonnelles seraient les plus à même de jouer sur l'âge du cerveau. Les chercheurs citent ainsi les conflits, le décès d'un membre de la famille ou d'un ami, les divorces ou les séparations. Les épreuves financières, les graves problèmes médicaux et les fausses-couches seraient aussi des facteurs de vieillissement cérébral. Selon les auteurs de l'étude, il existerait donc un lien possible entre les évènements de vie stressants et le vieillissement moléculaire du cerveau. Au niveau cellulaire, il existe déjà des preuves montrant qu'un stress chronique provoque des dommages au niveau des cellules et du système immunitaire. Il est donc possible qu'un événement stressant pourrait posséder la même influence négative sur la santé de l'organisme. Les chercheurs soulignent, cependant, que leur étude n'a porté que sur des hommes et souhaiteraient donc étendre leurs travaux aux femmes pour valider leurs résultats.

Récital

Musique andalouse et chants médiévaux s'enlacent pour un concert à Alger

Le luthiste algérien, Qaïs Saâdi, et les Français, Antoine Guerber et Julia Gaudin de l'Ensemble «Diabolus in Musica», ont animé, jeudi soir à Alger, un concert de musique andalouse, savamment mêlée aux chansons de la période médiévale, devant un public nombreux.

Accueilli à la Basilique Notre Dame d'Afrique, le concert, «Chansons d'Al Andalous aux pays d'Oïl», une randonnée onirique au brassage inédit entre la musique andalouse et les chansons des trouvères (chants français ambulants exprimés dans la langue d'Oïl) de l'époque médiévale, a permis de belles passerelles d'échanges. L'Algérien Qaïs Saâdi au chant, au luth et au bodran (percussion irlandaise s'apparentant au bendir) et le directeur artistique de l'Ensemble, Antoine Guerber, à la percussion et à la harpe du moyen âge (petite harpe qu'on pose sur le genou), ainsi que la cantatrice-soprano Julia Gaudin, à la voix présente et étoffée, ont enchanté l'assistance avec une vingtaine de pièces des deux cultures, datant du XIII siècle. Durant près de 70 mn, dans de belles variations modales et rythmiques, des extraits de «Noubas» choisis des trois écoles andalouses existantes en Algérie : El Ghernati (Ouest), Sanâa (Centre) et Malouf (Est), ont été enchainés dans un bel élan lyrique, à la douceur des chants des trouvères, aux contenus religieux, romantiques et amoureux. Parmi les pièces brillamment rendus par le trio, «Touchiya mezmoum», «Rimoun ramatni», des «istikhbars» dans les modes «Raml el maya» et «Zidène» avec le quart de ton pour transition au mode «Hidjez», «Ya racha el fetten» (inqileb zidène) et «Wa habibi», alternées par les chansons, «Ce fut en mai», «Chanter veux» ou «Quand je vois la fleur nouvelle», entre autres. Maniant son Oud à six cordes avec un doigté de maître, Qaïs Saadi, par ailleurs musicologue, a fait montre de toute l'étendue de son talent avec des reprises mélodiques, des improvisations et, par moments, un accompagnement en accords de virtuose. De son côté, Antoine Guerber, poète discret de la harpe, profondément investis dans les répertoires exigeants des musiques médiévales, a contribué, avec son luthiste à offrir un bon support harmonique à la voix suave de Julia Gaudin qui a ravi l'assistance, dans un espace à l'acoustique favorable aux arts de la scène. Dans une fusion prolifique, empreinte d'un esprit de dialogue entre les cultures et les religions, le programme choisi, a permis le rapprochement entre les peuples du nord et du sud de la Méditerranée, dans les valeurs universelles de l'humanisme et du vivre ensemble dans la paix. Apaisé par «ce beau voyage», le public, qui a eu droit durant le spectacle à des explications sur

chaque pièce présentée, a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation, applaudissant longtemps le professionnalisme des artistes, à l'issue de chaque pièce. Organisé par l'Institut français d'Alger, en collaboration avec la Basilique Notre Dame d'Afrique, le spectacle «Chansons d'Al Andalous aux pays d'Oïl» a été programmé, pour une représentation unique, dans le cadre, selon le recteur de la basilique, père José Maria Cantal Rivas, du «programme régulier, initié par l'église».

Arts plastiques

«Nous ne sommes pas des oiseaux», le nouveau projet de l'artiste protéiforme Tarik Mesli

Le plasticien algérien Tarik Mesli a dévoilé, jeudi soir à Alger, la première partie de son nouveau projet artistique entièrement dédié aux massacres du 17 octobre 1961 et, particulièrement, inspiré par la chute des manifestants jetés dans les eaux de la Seine (Paris). Intitulé «Nous ne sommes pas des oiseaux», cette installation de Tarik Mesli a rassemblé une trentaine de croquis et de peintures ainsi qu'une performance présentée devant un public nombreux à l'espace d'art «Les ateliers sauvages».
Sur les murs de cet espace, qui a accueilli le plasticien en résidence de création, Tarik Mesli présente un premier dessin d'un personnage représentant la chute. Ce personnage est reproduit une quinzaine de fois dans une posture similaire et les œuvres son accrochées à une hauteur décroissante pour donner l'illusion du mouvement de chute. Tarik Mesli a expliqué que le projet final «devrait aboutir à un long métrage dont le point de départ est le drame du 17 octobre 1961 et la chute de manifestants jetés dans la seine et qui s'y sont noyés».
Le titre de cette installation, «Nous ne sommes pas des oiseaux», vient d'une phrase qui a marqué l'esprit de l'artiste et qui était tagguée sur les quais de la Seine, a-t-il expliqué. Une petite performance filmée a également été proposé au public présent durant laquelle Tarik Mesli, cagoulé, reproduit lui-même la chute d'un manifestant en se laissant tomber du haut d'un échafaudage avant de se relever et d'aller inscrire «Nous ne sommes pas des oiseaux» sur le mur des Ateliers sauvages.
Cette performance représente une partie du travail réalisé durant cette résidence de création consistant à isoler la chute et à étirer cette action dans le temps.
La nuit du 17 octobre 1961 à Paris des dizaines de milliers d'Algériens ont manifesté pacifiquement avec femmes et enfants contre le couvre-feu discriminatoire imposé par la police. Plusieurs milliers de manifestants ont été arrêtés, emprisonnés, torturés et des centaines ont été tués et jetés dans la Seine.

Lecture

Le 9e Festival «Lire en fête» draine plus de 5000 enfants à Tissemsilt

Les activités du Festival culturel local «Lire en fête» qui a pris fin, jeudi soir, à la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia Bouaziz» de Tissemsilt, a drainé plus de 5000 enfants, a indiqué le directeur de la bibliothèque Benaouda-Bourahla. Le directeur a souligné, en marge de la cérémonie de clôture de cette manifestation, que les spectacles burlesques, récréatives et de magie présentés lors du festival ont attiré plus de 2000 enfants venus en compagnie de leurs parents.
Les ateliers tenus au titre de ce rendez-vous culturel dont le dessin, la lecture, les jeux intellectuels ont connu une affluence de plus de 2000 enfants.
La bibliothèque mobile, qui a sillonné des espaces publics du chef-lieu de wilaya et les communes d'Ouled Bessam et Khemisti, a attiré plus de 1000 enfants intéressés par la lecture du livre en papier de récits et d'illustrations, a-t-il fait savoir.
Par ailleurs, Bourahla a annoncé que le commissariat du Festival culturel local «Lire en fête» ouvrira, lors de la prochaine édition, des ateliers mobiles en zones éloignées de la wilaya pour permettre aux enfants de profiter de différentes activités culturelles et récréatives. La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par des spectacles et du folklore, outre la remise de prix aux participants aux ateliers. Cette manifestation, organisée par la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia Bouaziz» de Tissemsilt, a comporté, cinq jours durant, des chants patriotiques et éducatifs interprétés par des troupes locales.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Palestine

Aujourd'hui la Grande marche du retour à Ghaza

Le droit au retour des réfugiés palestiniens est une position politique ou principe, concernant le « droit du retour » des réfugiés palestiniens (plus de 800 000 Palestiniens expulsés par les milices sionistes entre décembre 1947 et juin 1949) à la suite de l'exode arabe qui accompagna la guerre israélo-arabe de 1948.

Pour commémorer cet évènement, le Comité national supérieur pour la Grande marche du retour et la fin du siège a appelé à une grève générale à Ghaza ce samedi 30 mars, à l'occasion du Jour de la Terre palestinienne et du premier anniversaire de la Grande marche du retour.
Le comité a publié une déclaration appelant les Palestiniens de Cisjordanie, des territoires palestiniens occupés de 1948 et de la diaspora à organiser des manifestations pacifiques en même temps pour commémorer la Journée de la terre. Le comité a souligné que les manifestations de ce samedi seront purement pacifiques et incluront des événements visant à faire revivre le patrimoine national palestinien. Ce samedi 30 mars est le jour du premier anniversaire de la Grande Marche du retour dans la bande de Ghaza assiégée.

Portraits d'une jeunesse éprise de liberté

Les manifestations populaires ont déjà commencé il y a une année à célébrer cette date, Mohammed Zaanoun a photographié la jeunesse ghazaouie, lors des «marches» du vendredi, débutées le 30 mars 2018. Qu'est-ce qui motive les Ghazaouis à poursuivre la «Grande marche du retour» ? Voilà la question que s'est posée le photographe palestinien Mohammed Zaanoun, en janvier dernier, 9 mois après qu'ont débuté les premières manifestations à la frontière avec Israël.
Des protestations «non armées, lancées par la société civile et des militants, et non par des partis politiques», insiste-t-il, dont le but n'a pas changé.
Les manifestants «demandent le droit au retour des réfugiés palestiniens, qui constituent la majorité de la population de la bande de Ghaza, et la fin du siège imposé par Israël et l'Egypte autour de Ghaza depuis plus d'une décennie», précise-t-il. Des revendications banales, mais pulsionnelles, instinctives, nées de la trop grande indifférence, ou du puissant mépris, dont sont victimes les Ghazaouis. Armé d'un simple appareil et de son désir de «documenter la grande marche du retour», Mohammed Zaanoun a saisi dès le premier jour les manifestants sur leur lieu de révolte. Avant de les retrouver, quelque temps après, pour leur demander de partager leur histoire et leurs espoirs.
Il en résulte des portraits puissants, pris sur le vif, qui laissent deviner les stigmates d'affrontements récents – la fumée noire et épaisse, tout comme les drapeaux palestiniens, aide les visages, qu'ils soient en proie au doute ou à la détermination, à se détacher au premier plan.
Le photographe a voulu renseigner l'humanité et la soif de liberté de ces jeunes hommes et de ces jeunes femmes, confrontés à la profonde irrationalité de la haine de l'humain envers l'humain, parfaitement matérialisée aujourd'hui par le conflit israélo-palestinien. La Grande marche du retour est une manifestation de masse organisée chaque semaine le long de la frontière entre la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés de 1948.
Les manifestations à la frontière exigent principalement le retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres et font pression sur l'occupation israélienne pour qu'elle lève le blocus de Ghaza qui dure depuis 13 ans. Pour ce faire, la population palestinienne devra continuer à avancer avec, à leurs côtés, toutes les nations du mondes éprises de paix, afin de promouvoir une mise en œuvre non sélective de la loi internationale, à savoir la Résolution 194. Et pour ceux qui nient le droit au retour, affirmant qu'une telle demande défie la réalité et le pragmatisme, car la décision ne leur appartient pas. Ce sont les réfugiés de Ein El Hilweh au Sud Liban, ceux vivant sous des tentes dans les écoles Haïfa à Baghdad, et ceux demeurant au milieu des ruines de Jénine qui ont gagné un tel droit, après cinq décennies de lutte, marquées par le sang et des sacrifices bien qu'Israël garde beaucoup de cartes en main dans ce jeu sanglant, mais les réfugiés palestiniens gardent la carte de la mémoire. Aussi longtemps qu'ils se souviendront, même «l'armée invincible» israélienne ne pourra venir à bout de leur esprit inflexible.

Rassemblement en masse des Palestiniens le long de la barrière de séparation

Les Palestiniens de Ghaza sont appelés à se rassembler en masse, ce samedi, le long de la barrière les séparant d'Israël, rendez-vous à haut risque marquant le premier anniversaire de manifestations et de violences meurtrières.
La mobilisation s'annonce considérable. Les organisateurs ont appelé à cesser toute autre activité. Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement islamiste Hamas au pouvoir dans l'enclave palestinienne coincée entre Israël, l'Egypte et la Méditerranée, parle de la «manifestation d'un million» de

personnes. De l'autre côté de la barrière frontalière israélienne de plusieurs mètres de haut qui enferme le territoire, l'armée israélienne se prépare à la possible confrontation.
L'anniversaire des «Grandes marches du retour» intervient dans un contexte électrique.
La bande de Ghaza et les localités israéliennes alentour ont connu en début de semaine un énième accès de fièvre entre soldats israéliens et groupes armés palestiniens. Un calme précaire est revenu mercredi.
L'approche des élections parlementaires en Israël le 9 avril ajoute à l'incertitude ambiante. Depuis le 30 mars 2018, des milliers de Ghazaouis participent toutes les semaines à des manifestations, souvent accompagnées de violences, le long de la barrière.
Ils réclament la levée du blocus qui étouffe le territoire depuis plus d'une décennie et demandent le droit de revenir sur les terres qu'eux-mêmes ou leurs parents ont fuies ou dont ils ont été chassés à la création d'Israël en 1948. Israël justifie le blocus par la nécessité de contenir le Hamas, l'un de ses grands ennemis, qui refuse son existence. Les deux adversaires se sont livré trois guerres depuis 2008. Israël exclut par ailleurs un «droit au retour» qui signifierait sa fin selon lui.

L'épisode de l'ambassade

Toutes les semaines, une partie des manifestants palestiniens se détachent de la foule pour s'approcher de la barrière, font brûler des pneus pour obscurcir la visibilité des tireurs israéliens postés de l'autre côté, lancent des projectiles ou des engins incendiaires vers eux, essaient de briser ou de franchir la barrière, et s'exposent aux balles. Depuis le 30 mars 2018, au moins 258 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens, la grande majorité le long de la frontière. Deux soldats israéliens ont été tués.
La protestation a culminé le 14 mai 2018. Les chaînes du monde entier ont partagé leurs écrans entre les images de la fille du président américain, Ivanka Trump, dévoilant tout sourire la plaque de la nouvelle ambassade des Etats-Unis à Al Qods, avec celles du bain de sang à Ghaza.
Au moins 62 Palestiniens ont été tués ce jour-là par des tirs israéliens et des centaines blessés. Israël dit ne faire que défendre sa frontière, et accuse le Hamas d'orchestrer les manifestations pour détourner la pression exercée sur lui par la grave situation économique et sociale intérieure.
Les Palestiniens et les organisations de défense des droits humains accusent Israël d'usage excessif de la force.
Mais analystes et Palestiniens s'interrogent sur ce qu'ont obtenu les habitants du territoire éprouvé par les guerres et la pauvreté, et sur l'avenir du Hamas. Ahmed Abou Ertima est l'un des principaux militants qui ont instigué les marches en publiant des messages sur Facebook, devenus viraux, appelant à manifester en masse, et pacifiquement, le long de la barrière. Ses critiques l'accusent d'avoir été doublé par le Hamas, qui a fait la démonstration au fil des mois qu'il contrôlait l'intensité de la mobilisation. «Ce qui s'est passé n'est pas tout à fait ce que j'avais souhaité», reconnaît-il. «Nous devons nous battre pour que les rassemblements continuent dans leur dimension populaire et pacifique».

Rien à perdre

Depuis novembre, Israël a accepté de laisser entrer des dizaines de millions de dollars d'aide qatarie à Ghaza en échange d'un calme relatif, un accord informel que beaucoup ont vu comme une victoire acquise grâce aux «Marches du retour». Malgré le danger, beaucoup de ceux qui manifestent estiment ne pas avoir grand-chose à perdre.
La pauvreté affecte un habitant de Ghaza sur deux. Sept jeunes sur dix sont au chômage.
«Nous ne savons pas si nous allons atteindre nos objectifs», remarque Ayman Al Maflah, 20 ans, qui se rend à la frontière chaque vendredi. «J'en doute car tout le monde est contre nous, et nous sommes tous les uns contre les autres», juge-t-il, faisant référence aux dissensions inter-palestiniennes.
Récemment, sans lien avec les «Marches du retour», des manifestations ont éclaté à Ghaza contre l'augmentation des prix et contre le Hamas. Ce dernier les a sévèrement réprimées et arrêté plus d'un millier de personnes selon des groupes de défense des droits humains. Ahmed Abou Ertima, qui se dit indépendant politiquement, est «déçu» par cette répression. «Comment pouvons-nous convaincre le monde de notre droit à manifester pacifiquement contre l'occupation quand ils nous voient, nous Ghazaouis, réprimer le droit à manifester pacifiquement».

Ahsene Saaid / Ag. Cip

Nouvelle-Zelande

Hommage aux victimes des attentats de Christchurch

Une cérémonie nationale du souvenir s'est tenue, hier matin, au parc Hagley à Christchurch, en hommage aux victimes du double attentat qui a fait 50 morts le 15 mars dans la ville néo-zélandaise.

La Première ministre, Jacinda Ardern, la gouverneure générale Patsy Reddy, le chef du gouvernement australien Scott Morrison, ainsi que plus de 100 dignitaires internationaux y ont assisté.
Lianne Dalziel, la maire de Christchurch, s'est adressée au public en disant que «la haine n'a pas sa place ici», après un mihi whakatau, une salutation traditionnelle en maori. Les noms des 50 victimes ont, par ailleurs, été lus par des membres de la communauté musulmane néo-zélandaise. «La violence et l'extrémisme sous toutes leurs formes ne sont pas les bienvenus ici», a lancé Jacinda Ardern, très applaudie. «Le monde est pris dans un cercle vicieux dans lequel l'extrémisme nourrit l'extrémisme et il faut que cela cesse», a-t-elle souligné. La cérémonie a été diffusée en direct dans tout le pays. Les organisateurs ont estimé que 20 000 à 25 000 personnes y ont participé.

Des milliers de personnes participent à une cérémonie à la mémoire des victimes

Hier, des dizaines de milliers de personnes et des représentants de 59 pays participent à Christchurch (Nouvelle Zélande) à une cérémonie à la mémoire des victimes des attentats contre deux mosquées qui avait fait 50 morts. La cérémonie a commencé avec un chant de lamentations maori, en présence, notamment, de la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern, et de son homologue australien, Scott Morrison.
Le 15 mars, 50 fidèles ont été abattus par l'extrémiste australien Brenton Tarrant dans deux mosquées de Christchurch. Ce massacre «était une attaque dirigée contre nous tous», a déclaré la maire de Christchurch, Lianne Dalziel. «Inspirés par la haine, ces actes visaient à nous diviser et à nous déchirer. Mais il nous ont unis au contraire dans la compassion et l'amour que nous éprouvons les uns pour les autres, quel que soit notre lieu de naissance», a-t-elle ajouté.
Les victimes étaient originaires de nombreux pays musulmans. Cette cérémonie du souvenir, dont le thème est «Nous sommes unis» (We are one), était diffusée à la télévision nationale. «Je suis ici par solidarité, pour montrer que nous ne sommes pas indifférents», explique un habitant de Christchurch, Bobby Turner. «Ce qui s'est passé était horrible. Les lieux de prière sont censés être des

lieux «d'amour et de paix», a-t-il ajouté. Le chanteur britannique, Cat Stevens, immensément populaire dans les années 1970, et qui s'était converti à l'islam en prenant le nom de Yusuf Islam, doit chanter au cours de la cérémonie.

Venezuela

Début d'une nouvelle phase de reconstruction du réseau électrique

Le ministre vénézuélien de la Communication Jorge Rodriguez, a annoncé, jeudi, le début d'une nouvelle phase de reconstruction du réseau électrique du pays à la suite d'attaques survenues ce mois-ci. «Nous allons entrer dans une nouvelle phase de reconstruction et de redimensionnement total du réseau électrique national et des installations pétrolières», a-t-il confié à la presse. Rodriguez a également appelé les citoyens à utiliser l'électricité de manière rationnelle après une attaque ayant visé lundi la centrale hydroélectrique de Guri, la principale du pays. «Economisons l'électricité», a-t-il dit en appelant la population à défendre la liberté, la souveraineté et l'indépendance. Les autorités ont rétabli, jeudi, l'approvisionnement en électricité après une panne massive survenue, lundi. Le 7 mars, le Venezuela avait connu une première coupure de courant massive paralysant le pays pendant cinq jours. Rodriguez a estimé qu'elle résultait d'une cyberattaque contre le cœur de la centrale électrique de Guri. Le ministre a averti que depuis lors, les autorités avaient détecté «au moins, quatre actes de sabotage graves du système électrique national».

Nicaragua

Pas d'élections anticipées, réitère le gouvernement

Le gouvernement du président nicaraguayen Daniel Ortega a répété, jeudi, que la tenue d'élections anticipées ne rentrait pas dans le cadre des pourparlers en cours avec l'opposition pour tenter de sortir le pays de la crise politique. «Nous avons dit clairement que la tenue d'élections anticipées ne faisait pas partie des négociations», a déclaré le chef de la diplomatie nicaraguayenne Denis Moncada, chef de la délégation du gouvernement, dans un entretien à la chaîne Canal 10. Avancer le scrutin qui doit se tenir en 2021 «reviendrait à violer la Constitution, qui établit des durées de mandats bien définies», a-t-il ajouté. Le dialogue entre le gouvernement et la plateforme d'opposition Alliance civique pour la justice et la démocratie (ACJD), a repris le 27 février, après des mois d'interruption. Le chef de la délégation d'opposition, Carlos Tünnermann, a indiqué que les deux parties s'étaient mises d'accord, mardi, sur 15 points concernant les «libertés et garanties constitutionnelles», première thématique en discussion.

Norvège

Le ministre de la Justice démissionne

Le ministre norvégien de la Justice, Tor Mikkel Wara, a démissionné jeudi, sa compagne étant suspectée par la police d'avoir été à l'origine d'apparents actes d'intimidation contre leur couple pour donner l'impression qu'il était menacé. «Cela a été une affaire difficile et je m'en serais aisément passée... Je suis vraiment attristée que les choses se soient passées de la sorte. Sa contribution au gouvernement nous manquera», a déclaré la Première ministre norvégienne, Erna Solberg, dans une conférence de presse conjointe aux côtés de Tor Mikkel Wara. Celui-ci, âgé de 53 ans, s'est mis à l'écart de ses fonctions il y a quinze jours après qu'il avait été rendu public que les services de sécurité norvégiens enquêtaient sur sa compagne, Laila Anita Bertheussen, sur cette affaire. Celle-ci a été formellement désignée, jeudi, comme suspecte. «Ces dernières semaines ont été dures pour moi et ma famille. La décision (de démissionner) me revient complètement», a déclaré Tor Mikkel Wara, du Parti du Progrès (populiste, droite) et qui assurait ces fonctions depuis moins d'un an. A l'automne de 2018, Laila Anita Bertheussen, avait déposé plainte contre une troupe de théâtre pour avoir exposé les demeures de plusieurs personnalités politiques, notamment la leur, dans une pièce visant à dénoncer les personnes profitant d'une Norvège qui serait devenue davantage raciste et pratiquant la ségrégation. Une série d'attaques ont visé depuis le couple, que la police soupçonne maintenant d'avoir été manigancées par Laila Anita Bertheussen. La maison du couple et leur voiture avaient été vandalisées en décembre dernier, avec une croix gammée et le mot «raciste» dessinés sur les murs. Leur véhicule avait été livré aux flammes devant chez eux, mi-mars. Dans une contribution au quotidien *Verdens Gang*, Laila Anita Bertheussen avait estimé que le théâtre avait violé leur intimité. La Première ministre norvégienne avait également critiqué la troupe théâtrale. Un proche de Tor Mikkel Wara, Jon Georg Dale, également membre du Parti du Progrès, assurera l'intérim au ministère de la Justice avant une nouvelle nomination.

Centrafrique

le Conseil de sécurité exhorte les parties prenantes à appliquer l'accord de paix

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a exhorté, jeudi, les parties centrafricaines à appliquer «de bonne foi et dans les meilleurs délais» l'accord de paix. Le gouvernement centrafricain et 14 groupes armés ont signé, le 6 février à Bangui, un Accord politique pour la paix et la réconciliation après des négociations menées à Khartoum, au Soudan. La mise en œuvre de cet accord doit permettre de «répondre aux aspirations exprimées par les citoyens centrafricains en matière de paix, de sécurité, de justice, de réconciliation, d'inclusion et de développement», a indiqué le Conseil de sécurité dans une déclaration de presse. Le conseil a entendu, mardi dernie, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en République centrafricaine (RCA), Mankeur Ndiaye. Il a informé les membres du conseil sur les résultats des consultations la semaine dernière entre le gouvernement centrafricain et les 14 groupes armées à Addis-Abeba, en Ethiopie.
Les membres du Conseil de sécurité ont pris note de l'annonce d'un nouveau gouvernement par les autorités centrafricaines à la suite des consultations d'Addis-Abeba. Ils se sont félicités du consensus auquel sont parvenues les parties signataires de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA concernant la formation d'un gouvernement inclusif conformément à l'article 21 dudit accord. Ils ont également salué l'engagement de l'UA, de la CEEAC et de l'ONU et appelé les pays voisins, les organisations régionales et tous les partenaires internationaux à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix en RCA.

RD Congo

l'ONU appelée à prolonger le mandat de la Monusco jusqu'à décembre

Le Conseil de sécurité est appelé vendredi à voter une résolution prolongeant le mandat des Casques bleus en République démocratique du Congo (Monusco) jusqu'au 20 décembre avec des effectifs inchangés, selon le projet de texte diffusé jeudi. Le texte prévoit une extension de la mission «jusqu'au 20 décembre 2019» et souligne que le Conseil de sécurité «a l'intention de revoir ce mandat sur la base d'une révision stratégique» commandée au secrétaire général Antonio Guterres et qui est attendue "au plus tard le 20 octobre 2019».
Il est nécessaire «de transférer progressivement les tâches accomplies par la Monusco» principalement au gouvernement de la RDC afin «de permettre une sortie durable et responsable de la Monusco» du pays, «basée sur l'évolution positive de la situation sur le terrain», précise le texte. «Le plafond des effectifs autorisés» pour la Monusco reste à «16 215 militaires, 660 observateurs militaires, 391 policiers et 1.050 policiers spécialisés», indique le projet. Si le Conseil de sécurité entérine cette résolution comme c'est probable, il ne suivrait pas les recommandations d'un récent rapport d'Antonio Guterres proposant une réduction d'environ 2000 membres de la Monusco. Rien n'empêche les responsables de la Monusco de réduire leurs effectifs de 2000 membres s'ils considèrent pouvoir faire leur mission avec moins de monde. Pas besoin d'une autorisation du Conseil de sécurité pour cela, explique un diplomate sous couvert d'anonymat. «Si le Conseil de sécurité estimait cependant nécessaire de maintenir la Monusco à son niveau d'effectifs actuel, il est impératif de prévoir des ressources adéquates pour permettre à la mission de remplir ses fonctions», avait averti dans son rapport Antonio Guterres. Son organisation est confrontée à des problèmes financiers en raison d'une baisse de la contribution américaine et de retards de paiement par plusieurs de ses membres.
Le secrétaire général s'était aussi prononcé pour un renouvellement du mandat de la Monusco pour un an, mais le projet de résolution ne prévoit que neuf mois supplémentaires. Les Nations unies sont présentes en RDC depuis une vingtaine d'années et la Monusco représente l'une de ses missions actuelles les plus importantes et les plus coûteuses. Son budget annuel est d'environ 1,11 milliard de dollars.

Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères à Tunis

Plusieurs dossiers sensibles à l'ordre du jour

Le Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères a débattu, ce vendredi, à Tunis (Tunisie), plusieurs dossiers et projets de résolutions relatifs à de nombreux questions arabes politique, sécuritaire et économique avant de les soumettre au Sommet de la Ligue arabe prévu dimanche.

Lors de cette réunion, il sera question du suivi de l'évolution de la cause palestinienne et de l'activation de l'Initiative arabe de paix ainsi que les violations israéliennes dans la ville d'Al Qods occupée, la question des colonies israéliennes, l'intifada, les prisonniers et les réfugiés. Les ministres arabes des AE examineront également, lors de cette rencontre, la question du Golan syrien occupé, la crise syrienne, la situation en Lybie et la solidarité avec le Liban, en sus de la question de l'ingérence extérieure dans les affaires arabes. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion figurent également la lutte contre le terrorisme, la protection de la sécurité arabe, le développement de la Ligue arabe à la lumière des nouveautés vécues depuis des années au niveau régional et international. Aussi, les participants débattront la stratégie arabe des Droits de l'Homme et les projets de résolutions soumis par le Conseil économique et social (CES) réuni jeudi, en sus de l'examen du rapport du secrétaire général de la Ligue arabe concernant l'action arabe commune. Les travaux de la réunion du CES au niveau ministériel avaient été couronnés par l'adoption le plan d'action arabe pour le traitement des causes sociales à l'origine de ce fléau», chargeant, à ce titre, le secrétariat général de coordonner avec le CES, les organisations arabes et tous les partenaires à l'effet de d'initier les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan. Ils avaient mandaté, dans le même cadre, les Conseils ministériels et les organisations spécialisées de mettre en place un plan global pour mettre fin aux opérations de recrutement des enfants par les bandes, les milices terroristes, les groupes rebelles et les organisations similaires et leur protection tout en garantissant leurs droits et s'assurer de leur réintégration dans la société. L'Algérie est représentée à cette réunion par Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères.

RD Congo

Le Président Félix Tshisekedi lève la mesure de suspension de l'installation du Sénat

Le président congolais Félix Tshisekedi a levé la mesure suspendant l'installation du nouveau Sénat de la République démocratique du Congo, satisfait par le rapport préliminaire d'enquête sur les allégations de corruption de grands électeurs, selon un communiqué de la présidence lu vendredi à la télévision de l'Etat. Il y a dix jours, le Président Tshisekedi avait suspendu l'installation de nouveaux sénateurs élus au suffrage indirect à cause de dénonciations d'actes de corruption de députés provinciaux qui ont fait l'objet d'enquêtes par la justice. Le procureur général près la Cour de cassation a déposé jeudi le pré-rapport de son enquête sur des allégations et dénonciations de corruption des grands électeurs (députés provinciaux) après une «réunion de concertation avec les procureurs généraux» des provinces de la RDC, selon le communiqué de la présidence congolaise. «Le président de la République a pris acte de ce pré-rapport et félicite les magistrats pour ce travail en même temps qu'il les encourage à le faire aboutir», affirme le communiqué. Par conséquent, le président «considère que plus rien ne s'oppose à l'installation du Sénat», poursuit le communiqué, levant ainsi la mesure qui suspendait la mise en place du nouveau sénat. Le 15 mars, les partisans de l'ancien Président Joseph Kabila, regroupés au sein de la coalition Front commun pour le Congo (FCC) avaient gagné plus de 80 sièges sur 108 au Sénat. Des militants du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), avaient manifesté dans plusieurs villes du pays, notamment à Kinshasa et Mbuji-Mayi où un policier avait trouvé la mort, pour dénoncer la corruption «à ciel ouvert» des députés provinciaux par des candidats sénateurs. Le Président Félix Tshisekedi a lancé de nombreuses réformes depuis son arrivée au pouvoir.

Mali

Des experts onusiens mettent en garde contre des conflits ethniques

Deux experts des Nations unies ont mis en garde, jeudi, contre la grave montée de violence à caractère ethnique qui sévit actuellement dans le centre du Mali. Le conseiller spécial pour la prévention du génocide, Adama Dieng, et l'expert indépendant des Nations unies sur la situation des Droits de l'Homme au Mali, Alioune Tine, se sont dits «profondément inquiets de l'attaque, le 23 mars 2019, du village d'Ogossagou, dans la région de Mopti, durant laquelle au moins 134 civils ont été tués et au moins 55 autres personnes blessées». Il s'agit de la quatrième attaque majeure depuis le début de l'année contre des villages au Mali. «Le conflit dans le centre du Mali a un caractère ethnique qui va en s'accentuant, résultant en des communautés entières stigmatisées comme terroristes ou comme affiliées à des groupes armés», a dénoncé Adama Dieng dans un communiqué de presse. Selon lui, cette dynamique n'est pas suffisamment reconnue ni par les autorités ni par la communauté internationale, qui se focalisent principalement sur le processus de paix dans le nord et sur la menace posée par les mouvements terroristes. Pour prévenir une nouvelle escalade de la violence, le conseiller spécial «exhorte le gouvernement malien, avec le soutien de la communauté internationale, y compris la Mission des Nations unies (Minusma), à s'attaquer immédiatement à la grave montée de violence et à assurer, sans délai, la protection ainsi que l'assistance nécessaire aux populations vulnérables». L'expert indépendant, Alioune Tine, a également estimé que la recrudescence de la violence communautaire au Mali doit être suivie d'une nouvelle action internationale. Il s'est dit préoccupé par la création de groupes armés d'autodéfense dans les communautés dans la région. Dans ce contexte, Tine estime qu'il «est essentiel que ces tensions intercommunautaires soient résolues de toute urgence si l'on veut éviter le risque de crimes contre l'humanité». «J'appelle l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à organiser un sommet pour tenter de trouver des solutions», a-t-il conclu.

Arabie saoudite

Berlin prolonge de six mois le gel de ventes d'armes à l'Arabie saoudite

L'Allemagne a annoncé jeudi qu'elle prolongeait de six mois son gel des ventes d'armes à l'Arabie saoudite, jusqu'au 30 septembre, alors que ses partenaires faisaient pression pour une levée du moratoire. "L'ordre d'arrêt pour les exportations d'armes autorisées vers l'Arabie saoudite est prolongé au-delà du 31 mars de six mois supplémentaires jusqu'au 30 septembre 2019", a indiqué le porte-parole du gouvernement, Steffen Seibert, dans un communiqué. Concernant les programmes communautaires et les autorisations d'exportations correspondantes en rapport avec l'Arabie saoudite et les Emirats Arabes Unis, l'Allemagne "va s'employer dans ses consultations avec ses partenaires à ce que les équipements militaires produits en commun ne soient pas utilisés dans la guerre au Yémen", et ce pendant "neuf mois" jusqu'au 31 décembre. Quant aux bateaux du chantier de Wolgast (nord-est) qui devaient être livrés aux Saoudiens, M. Seibert a assuré que le gouvernement trouverait une "solution", soit en vendant les navires sans les livrer dans l'immédiat, soit en les vouant à une utilisation par l'Allemagne. Cela faisait plusieurs semaines que les partis au pouvoir en Allemagne étaient en désaccord sur le gel de ventes d'armes. Les conservateurs de la CDU d'Angela Merkel militaient pour une levée du moratoire quand les sociaux-démocrates du SPD martelaient qu'ils ne voulaient pas que le pays vende des armes dans des zones de crise ou à des dictatures. Cette question a aussi envenimé ces derniers mois les relations entre Berlin, Paris et Londres, Français et Britanniques faisant pression pour une levée du moratoire. Des systèmes communs avec la France et le Royaume-Uni étaient en effet concernés par ce gel des ventes d'armement en raison de la présence de composants allemands. Dans une lettre fort peu diplomatique adressée à son homologue allemand Heiko Maas en février, le ministre des Affaires étrangères britannique Jeremy Hunt avait accusé Berlin de manque de loyauté. Mardi, l'ambassadrice de France en Allemagne, Anne-Marie Descôtes, avait critiqué le caractère "imprévisible" de la politique allemande d'exportations d'armes. L'Allemagne fait partie des quatre ou cinq plus grands pays exportateurs d'armes au monde derrière les leaders américain, russe ou français.

Turquie

Ankara rejette des pressions américaines concernant l'achat de missiles russes

La Turquie a rejeté catégoriquement, ce vendredi, des propos de Washington quant à l'achat de missiles (le système de défense russe S-400) auprès de la Russie, en les qualifiant de «contraires au droit international et de pressions», réaffirmant qu'elle respecterait l'accord conclu avec Moscou à ce sujet. «Nous avons signé un accord avec la Russie, cet accord est valable. Nous sommes maintenant en train de discuter de la livraison», a déclaré le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu lors d'une conférence de presse avec son homologue russe Sergueï Lavrov à Antalya (sud). «Qu'un pays tiers s'y oppose (...), c'est contraire au droit international», a poursuivi Cavusoglu. «Il faut que tout le monde comprenne que la mentalité du -Je veux ceci, je veux que cela se passe ainsi- n'a plus cours aujourd'hui», a-t-il dit.
La commande par la Turquie du dispositif de défense anti-missiles et anti-aérienne russe S-400 -- dont la livraison devrait commencer cet été empoisonne depuis plusieurs mois les relations entre Ankara et Washington, deux alliés au sein de l'Otan. Les Etats-Unis affirment que les S-400 ne sont pas compatibles avec les équipements de l'Otan et craignent que ce système russe ultrasophistiqué ne perce les secrets technologiques de l'avion militaire américain dernier cri F-35, qu'Ankara souhaite également acheter. Washington a accru la pression ces dernières semaines. Jeudi, des sénateurs républicains et démocrates ont déposé un projet de loi pour bloquer le transfert des F-35 à Ankara tant que le gouvernement américain n'aurait pas certifié que la Turquie n'obtiendrait «Il est préoccupant que la Turquie cherche à coopérer étroitement dans le domaine de la défense avec la Russie, dont le dirigeant autoritaire cherche constamment à saper les intérêts de l'Otan et des Etats-Unis», a déclaré le Républicain James Lankford, cosignataire du texte. «La Turquie est l'un des partenaires du programme des F-35, certains composants sont fabriqués en Turquie. La Turquie a honoré ses obligations à ce jour», a déclaré Cavusoglu vendredi, appelant une nouvelle fois à respecter «le droit». La Turquie envisage d'acheter 100 avions de ce type et des pilotes turcs ont déjà commencé à s'entraîner avec leurs homologues aux Etats-Unis. Ankara a investi environ un milliard de dollars dans ce programme et toute décision américaine empêchant l'arrivée des avions de chasse serait une violation de contrat.

Russie

Séisme de magnitude 6,3 à Kamchatka

Un séisme de magnitude 6,3 a secoué, vendredi, la péninsule russe de Kamchatka, dans l'Est du pays, a annoncé l'Institut de géophysique de l'Académie des sciences de Russie. L'épicentre du séisme est situé à une profondeur de 40 km au large de la péninsule, a indiqué la même source, ajoutant que les résidents de Petropavlovsk-Kamchatsky située à 300 kilomètres de l'épicentre du séisme ont pu ressentir des secousses d'une magnitude de 3 sur l'échelle de Richter. L'Institut de géophysique de la ville de Sakhaline a indiqué que les habitants de la ville de Severo-Kourilsk ont ressenti des secousses de 4 degrés sur l'échelle de Richter. La péninsule du Kamtchatka est située au-dessus de la ceinture de feu du Pacifique, une vaste zone marquée par une forte activité sismique et volcanique.

Frappes aérienne au Yémen

Les Etats-Unis demandent une enquête «transparente»

Les Etats-Unis ont demandé, jeudi, à la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite de mener une enquête «transparente» après la frappe aérienne qui a fait huit morts, dont cinq enfants, près d'un hôpital au Yémen. Selon l'ONG Save the Children, un missile a touché, mardi, une station-essence près de l'entrée de l'hôpital de Ritaf, situé à une centaine de kilomètres de Saada dans le nord-ouest du pays. Une nouvelle «tragique», a réagi Robert Palladino, porte-parole de la diplomatie américaine, relevant que «les Etats-Unis demandent une enquête transparente».
«Nous allons continuer à demander à toutes les parties de prendre les mesures appropriées pour diminuer le risque de victimes civiles», a-t-il déclaré à la presse.
La guerre au Yémen a fait depuis mars 2015 plus de 10 000 morts, en majorité des civils, et provoqué la pire crise humanitaire en cours dans le monde, selon l'ONU.

Agriculture

Contrôle et certification de 180 000 ha de semences potagères et 22 000 ha de plants de pommes de terre

Le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants procède actuellement au contrôle et à la certification de 180 000 ha de semences potagères, de 22 000 ha de plants de pommes de terre et de 12 500 000 plants d'arbres fruitiers et vignobles, a indiqué la directrice du Centre, Zakia Mellah.

S'exprimant à l'occasion de l'organisation de portes ouvertes sur les activités du Centre, sous le thème «la certification au service de la sécurité alimentaire et de la souveraineté nationale», Zakia Mellah a affirmé que l'opération de certification est un moyen important et nécessaire pour donner une plus-value aux produits végétaux et agricoles, en vue d'assurer leur conformité aux normes internationales dans la chaîne de production et faciliter leur commercialisation au niveau international». Lors de cette rencontre coïncidant avec la célébration du 27e anniversaire de la création du Centre, la responsable a précisé que les opérations de contrôle de qualité des semences et des plants, effectuées jusqu'en 1992, relevaient des missions des instituts techniques qui avaient un double rôle à assumer en tant que producteur et contrôleur, ce qui était contraire aux lois en vigueur au niveau international, qui stipulent la séparation de l'opération de production de celle du contrôle. Voilà pourquoi, a-t-elle poursuivi, le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants a été créé, en vertu du décret exécutif 92-133 du 28 mars 1992. Elle a salué, à ce propos, l'orientation de l'actuelle politique agricole qui œuvre à assurer la sécurité alimentaire, en accordant une importance primordiale au développement du secteur des semences et des plants, lequel constitue «le premier maillon» de la chaîne de production agricole. Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi, a mis l'accent sur l'importance de la certification qui est, selon lui, «un outil irremplaçable pour l'évaluation des produits agricoles», notamment les produits végétaux, en garantissant un système de production reconnu répondant aux exigences internationales. Il a, dans ce cadre, valorisé les efforts consentis par le Centre et ses cadres, affirmant que l'opération de certification assure la qualité des semences et des plants qui sont produits conformément aux normes légales pour garantir leur disponibilité et assurer les programmes nationaux.
Le même responsable a fait état de trois millions de quintaux de semences produites par an, au niveau national, dans la céréaliculture, tandis que les niveaux de production dans la filière de la pomme de terre ont atteint 3,7 millions de quintaux de semences par an au niveau national. Dans l'objectif de développer les activités du centre, Chadi a présenté plusieurs propositions, dont «le recours à des semences de haute qualité qui s'adaptent à toute région à vocation écolo-agricole et l'amélioration des procédés de contrôle, par l'introduction de nouvelles techniques de forage et le développement de moyens complémentaires pour la gestion durable des systèmes de production».
Il a également proposé «l'élaboration d'une stratégie d'orientation, de formation et de communication sur les nouvelles techniques relatives à la certification des semences et des plants et l'évaluation des impacts socioéconomiques des nouvelles technologies sur la filière des semences et des plants, à travers une coopération interprofessionnelle efficace. Pour ce faire, Chadi a préconisé l'élargissement du domaine de certification à d'autres domaines et aux laboratoires régionaux du Centre, ainsi que le renforcement de la variabilité génétique, à travers la caractérisation moléculaire qui est considérée comme un outil essentiel pour le programme de développement de la filière des semences et des plants.

Le secteur agricole contribue à 12,3% dans le produit intérieur brut (PIB)

Par ailleurs, le SG du ministère de l'Agriculture a affirmé que le taux de la contribution du secteur agricole dans le PIB est estimé à 12,3%, ajoutant que la valeur de la production agricole avait atteint, l'année dernière, 3.216 Mds de dinars. Outre la réalisation d'excédents dans quelques produits lui permettant d'accéder au marché international à l'image des dattes, de l'huile d'olive, des fruits et légumes, Chadi a fait savoir que l'Algérie fournissait plus de 70% de ses besoins alimentaires grâce à la production locale. Selon lui, l'encouragement de l'investissement privé local et étranger, la création de grandes exploitations agricoles, le développement permanent des filières agricoles stratégiques (céréales, lait, fourrages et viandes), le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets prometteurs et l'établissement des bases des filières agricoles et industrielles destinées à l'exportation figurent parmi les principales réformes engagées par le ministère de tutelle afin de soutenir la croissance économique du pays. Cette nouvelle orientation, a-t-il ajouté, a permis la définition des perspectives du secteur pour la période 2017-2022 et ce, pour renforcer la sécurité alimentaire du pays et diversifier l'économie nationale. Cette nouvelle orientation vise «la réduction du déséquilibre commercial des produits agricoles, à travers l'extension des surfaces irriguées pour atteindre 2 millions d'hectares, le développement du machinisme agricole, la réduction de la superficie des terres en friche et le renforcement de la protection sanitaire animale et végétale», a indiqué Chadi.

M. T.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BOUMERDÈS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 099035015037135

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'évaluation des offres technique et financière, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Boumerdès, informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/DJS/2019 , l'attribution provisoire des marchés en question aux entreprises qui ont répondu mieux aux conditions et critères définis dans le cahier des charges.

Projet	N° d'appel d'offres	LOT	Entreprise	N° d'offre	Montant de l'offre	Note technique obtenue	Délai	Observation
Réalisation de 26 aires de jeux de football de proximité en gazon synthétique au niveau de 16 communes par lots	01/DJS/2019	Lot N°01 : Réalisation d'une aire de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Boumerdes (terrain de football communal el Kerma).	EURL IRS DERICHE NIF : 099835072239797	03	20 486 694,90 DA	52 pts	02 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°02 : Réalisation d'une aire de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Bordj Menaiel (terrain de football communal)			24 406 545,38 DA	56 pts	03 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°03 : Réalisation d'une aire de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Taourga (terrain de football communal)			35 232 823,85 DA	52 pts	04 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°04 : Réalisation d'une aire de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Chaabet el Ameur (terrain de football communal)			38 009 671,00 DA	52 pts	04 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°05 : Réalisation d'une aire de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Souk el Had (terrain de football communal).			35 154 762,83 DA	46 pts	04 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°06 : Réalisation d'une aire de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Naciria (terrain de football communal).			33 280 789,50 DA	51 pts	04 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°07 : Réalisation d'une aire de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Si Mustapha (terrain de football communal).			38 610 531,75 DA	46 pts	04 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°08 : Réalisation d'aires de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Boumerdes (01) et Boudouaou (02).	ETBPH- TCE DERICHE BACHIR NIF : 198235050320047	07	14 266 612,50 DA	53 pts	03 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°09 : Réalisation d'aires de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Bordj Menaiel (03) et Naciria (01).	ETBPHF TCE ALEM KARIM NIF : 197235140047530	15	19 859 910,00 DA	40 pts	03 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°10 : Réalisation d'aires de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Khemis el Khechna (03), Larbaatache (01) et Ouled Moussa (01).	ETBPH RACHRACHE RACHID NIF : 187193800042195	13	26 706 575,00 DA Montant après correction : 26 617 325,00 DA	42 pts	04 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°11 : Réalisation d'aires de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Isser (01), Chaabet el Ameur (01) et Timezrit (01).	ETBPH BOUAMAMA KHOUTIR NIF : 197219270037919	10	16 401 472,50 DA	38 pts	04 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement
		Lot N°12 : Réalisation d'aires de jeux de football de proximité en gazon synthétique à Dellys (02), Baghlia (01) et Djinet (01).	EURL ENCORE NIF : 000516096992756	04	22 094 730,00 DA	40 pts	06 mois	Qualifié techniquement et moins disant financièrement

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, chaque soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Boumerdes, dans un délai de (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, a ce rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter de premier jours de la publication de l'attribution provisoire des marchés, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

L'Echo d'Algérie : 30/03/2019 **Anep : 1916 007 272**

Sudoku

	6		7		1		4	
		2	4		5	6		
5	9						1	7
		7		1		5		
			8		3			
	3	5				8	9	
2			6		8			9
	5	3				7	2	
4								1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										D		

14	15	16	17	18	19	20	21
	G		H	V	F	Y	B

Dermatose allergique

6	5	7	8	9	7	1	10	■	8	5	11	5	8
12	13	14	1	■	14	13	1	15	5	10	14	16	1
8	1	6	6	5	6	6	1	8	■	14	6	1	■
1	16	1	14	13	16	1	■	1	2	3 Z	1	4 M	5
■	17	■	13	5	14	18	1	■	8	1	16	14	19
12	6	12	1	10	10	1	■	4	12	6	16	■	13
13	■	7	6	20	■	10	5	14	1	■	1	7	9
14	2	1	■	6	7	14	13	5	10	1	■	9	8
18	1	8	6	1	12	8	■	12	6	13	1	1	■
9	6	14	1	8	6	■	5	10	■	19	12	16	1
2	■	6	16	■	16	14	8	1	10	14	8	1	6
14	10	1	■	16	12	21	1	8	5	10	1	6	■
16	5	■	6	1	10	9	13	■	2	1	■	6	5
1	2	5	8	16	1	■	1	15	1	8	14	1	6

Arc de triomphe édifié au centre de Berlin

7	9	8	16	1		11	1		21	8	5	13	11
1	21	9	12	8	15								

Pêle-mêle

En BD, une succession horizontale d'image.

AGUERRI
ALLEMAND
BALADER
BALEINE
BIFFER
BINETTE
BIZUTE
CASTRAT
CERISE
CONSPIRE
DECLASSE
DEMEURE
DETERRE
EMBRASE
ENGLOBE
ETANT
GNOME
INSTALLE
LIBEREE
LIMITANT
LOYER
NIDIFIE
OCCUPER
ORAGEUSE
PARER
PERVERSE
PINTE
QUITTE
RECEL
SOCIABLE
STRATE
TAPEUR
TERREAU

E	S	S	A	L	C	E	D
D	G	N	O	M	E	E	E
B	E	Y	A	T	T	S	T
E	E	M	U	T	A	E	E
R	T	Z	E	R	I	S	R
L	I	N	B	U	R	I	R
B	I	M	I	E	R	R	E
B	E	M	V	P	E	E	D
R	E	R	I	A	U	C	A
E	E	N	R	T	G	E	L
P	T	D	G	E	A	L	A
U	T	N	E	L	R	N	B
C	I	A	T	O	O	A	T
C	U	M	A	R	S	B	P
O	Q	E	N	A	O	N	E
N	E	L	T	G	C	D	L
S	I	L	U	E	I	R	I
P	F	A	A	U	A	E	B
I	I	T	E	S	B	F	E
R	D	S	R	E	L	F	R
E	I	N	R	E	E	I	E
E	N	I	E	L	A	B	E
C	A	S	T	R	A	T	E

Mots fléchés

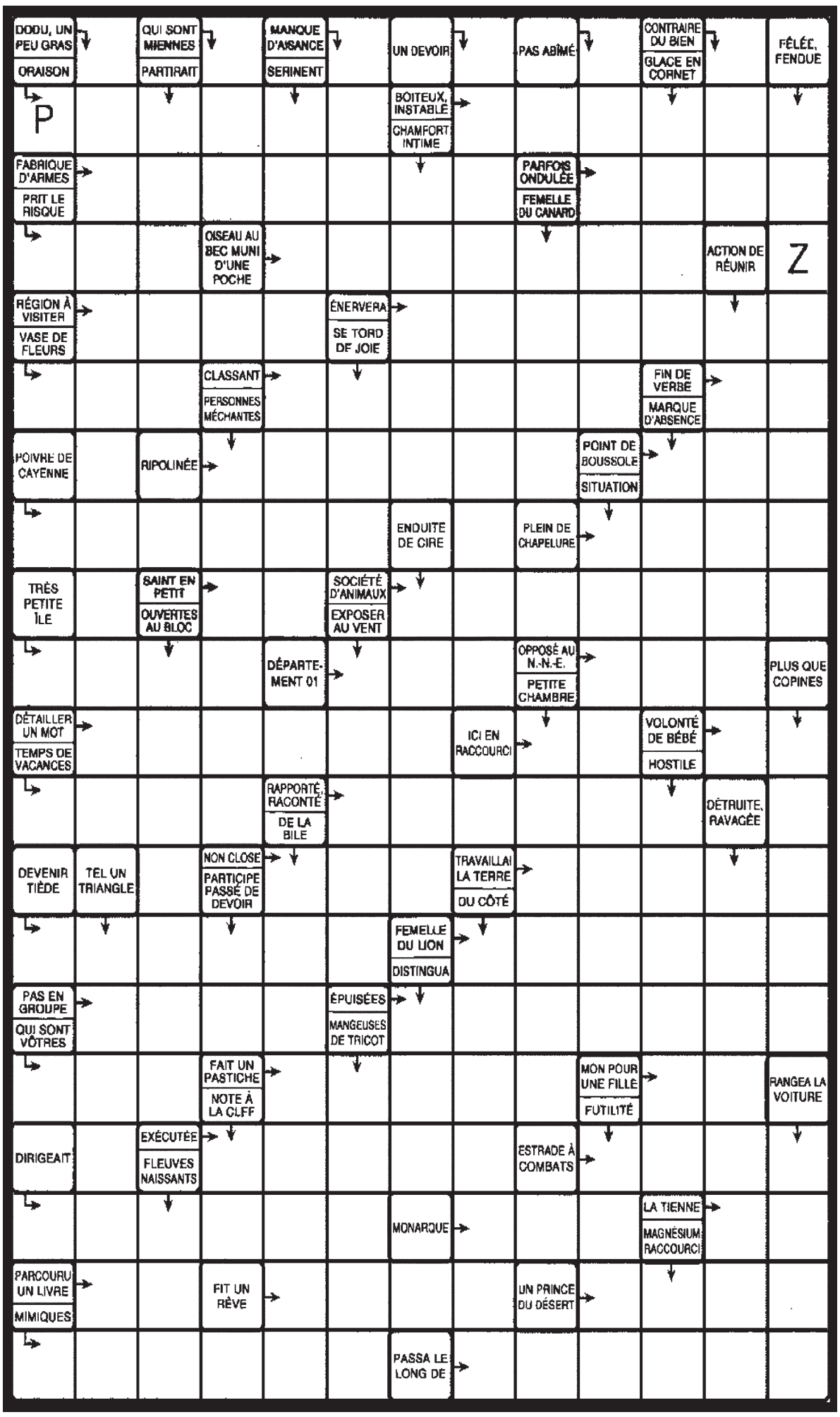

Solutions

Mots codés

A	S	E	S	I	S	U	B
T	E	L	I	A	N	E	T
E	C	R	I	T	E	S	A
N	E	S	P	I	D	E	R
R	E	S	S	A	C	S	T
E	T	A	I	C	A	S	S
R	N	A	G	C	U	I	V
T	E	S	T	R	U	S	H
U	S	E	E	S	A	R	C
E	U	E	S	C	U	R	I
F	R	O	L	E	R	C	A
L	A	C	A	N	A	U	N
A	N	E	T	N	A	T	A
C	A	S	E	M	A	T	E

D	E	T	A	C	H	E	C
R	I	M	E	C	A	E	T
N	U	L	S	E	M	O	U
N	E	S	M	O	I	P	O
R	A	R	I	S	S	I	M
E	C	A	R	T	E	R	D
A	T	O	U	T	E	C	U
G	E	R	E	E	T	A	I
P	E	D	A	L	E	I	T
A	N	E	G	E	L	N	I
E	V	E	I	L	L	E	E
F	I	E	N	T	A	T	E
A	N	G	L	A	I	S	E

Mots fléchés

D	E	T	A	C	H	E	C
R	I	M	E	C	A	E	T
N	U	L	S	E	M	O	U
N	E	S	M	O	I	P	O
R	A	R	I	S	S	I	M
E	C	A	R	T	E	R	D
A	T	O	U	T	E	C	U
G	E	R	E	E	T	A	I
P	E	D	A	L	E	I	T
A	N	E	G	E	L	N	I
E	V	E	I	L	L	E	E
F	I	E	N	T	A	T	E
A	N	G	L	A	I	S	E

Sudoku

1 2 5	9 6 8	4 7 3
7 3 9	5 1 4	8 6 2
6 8 4	7 2 3	5 9 1
5 1 3	6 9 2	7 8 4
2 9 6	4 8 7	3 1 5
8 4 7	3 5 1	6 2 9
4 5 2	8 7 9	1 3 6
3 7 1	2 4 6	9 5 8
9 6 8	1 3 5	2 4 7

— NUMEROS UTILES —

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

00h30 : Santé Mag
09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : El Mechouar II
11h00 : Senteurs d'Algérie «El Oued 2e partie»
12h00 : Journal en français
12h25 : Grand Format
12h50 : Oua Khoudiaa El Inssane
14h05 : Layali El Baydha'e
15h00 : Football «PAC-JSMB» en direct
17h00 : Ikhoua El Fadha'e
17h25 : El Mechouar II
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Repères
19h00 : Journal en français
19h25 : Santé Mag
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Diasporama
22h00 : Hizia

ALGERIE

TF1

21h00 : The Voice, la plus belle voix

Pour cette huitième soirée d'auditions à l'aveugle, Mika, Jenifer, Soprano et Julien Clerc reçoivent de nouveaux talents. Accompagnés par un orchestre live, ces derniers viennent tour à tour se présenter sur scène pour interpréter une reprise pour convaincre les quatre artistes...

France 3

21h05 : Les mystères du Bois Galant

Alors qu'elle passe quelques jours de vacances chez sa mère, en Charente-Maritime, Emma Thélier, capitaine de police, découvre le cadavre d'un homme au détour de son jogging en forêt. D'après ses premières constatations, il aurait été assassiné par balle. Elle se voit confier...

M6

21h00 : MacGyver

Oversight mène une opération visant à capturer un baron de la drogue, mais la mission vire au fiasco. Mac et Jack se précipitent au Mexique pour lui porter secours. Bozer et Riley, de leur côté, enquêtent dans un quartier résidentiel. Se faisant passer pour des jeunes mariés,...

TFX

20h55 : Chroniques criminelles

«Affaire Patricia Dagorn : La Veuve noire de la Côte d'Azur ?». A Annemasse, commune de Haute-Savoie, en 2012, Robert Mazereau, veuf de 87 ans, fait la connaissance d'une certaine Patricia Dagorn. Peu de temps après, le retraité est découvert malade et désorienté près de son lit...

France 2

23h20 : On n'est pas couché

Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Charles Consigny accueillent les invités de la semaine. Se succèdent sur le plateau François Ruffin et Gilles Perret, venus évoquer leur documentaire «J'veux du soleil». Xavier de Moulins, lui, se confie sur son livre «La vie sans toi» (JC Lattès). Anne Le Nen revient sur le tournage du film «Des gens bien»...

France 5

20h50 : Echappées belles

Pour les touristes occidentaux, le Kenya est surtout connu pour ses incroyables safaris. Mais loin de se résumer à cette image de carte postale, les paysages de ce pays d'Afrique de l'Est se révèlent très diversifiés. Le globe-trotteur Jérôme Pitorin part à sa découverte, de Lamu avec ses plages de sable blanc à la savane du parc national d'Amboseli,...

TMC

22h40 : 90' Enquêtes

Après des études de droit, Jérémie, 26 ans, a obtenu son diplôme de détective à l'Institut de formation des agents de recherche. Il s'apprête à effectuer ses premières planques et filatures. Mathieu et Denissia sont, quant à eux, des enquêteurs expérimentés. Une affaire d'adultère va monopoliser leur temps. Enfin, Fabrice,...

W9

21h00 : Les Simpson

Afin de se venger du principal Skinner, Bart fait une mauvaise blague qui provoque une peur des clowns dans Springfield. Le jeune Bart est alors envoyé en centre de rééducation et Krusty perd son emploi. Il ne présentera plus son émission télévisée.

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Equipe nationale d'équestre

Coup d'envoi du regroupement des jeunes cavaliers au Caroubier

Le stage de présélection des jeunes cavaliers, prévu du 28 au 31 mars au centre équestre Colonel-Akid Chabou de l'OPLA au Caroubier à Alger, a débuté avec la présence des 110 jeunes talents (60 cadets âgé entre 12 et 15 ans) et (50 juniors âgé entre 16 et 19 ans), sous les yeux de l'entraineur national Djamel Meziane et son adjoint Fethi Souilmi.

Le regroupement avait été programmé en premier lieu au niveau club hippique de la Mitidja de Blida, mais transféré au Caroubier pour des raisons techniques, avait indiqué la Fédération équestre algérienne (FEA). Outre le staff technique national, le regroupement sera aussi encadré par cinq moniteurs fédéraux, à savoir Yacine Ben Mohamed, Abdelmadjid Metour, Toufik Mahfoudia, Brahim Kellache et Karim Ikhenazene.
Durant les trois jours (matin et après midi), les 110 jeunes cavaliers bénéficieront de l'expérience des cadres techniques de la FEA qui clôtureront le regroupement (dimanche après midi) avec une séance d'exhibition de saut d'obstacles. «Ces 110 cavaliers ont été sélectionnés sur la base des résultats des différents concours enregistrés lors des douze derniers mois», a indiqué la Fédération, précisant que ce stage, inscrit dans le cadre de réalisation de son plan d'action de l'année 2019, va permettre de mettre sur pied une sélection nationale en prévision des différentes échéances internationales à moyen et long terme, telles que les Jeux africains de la jeunesse et les Jeux olympiques de la jeunesse 2022 ainsi que les championnats continentaux 2022/2024.
Le regroupement sera encadré par les entraîneurs nationaux et assistés par les moniteurs fédéraux et son contenu sera basé sur l'évaluation de la préparation physique générale et spécifique des cavaliers et des chevaux, le coaching, la préparation technico-tactique et psychologique des cavaliers. A l'issue de ce stage, les cavaliers retenus seront soumis à un programme de préparation pluri annuel. Sur un autre chapitre, la Fédération équestre algérienne organise, ce samedi, à Tiaret, un concours d'endurance international dans les distances de 80 et 120Km. Ces deux épreuves sont inscrites au programme de l'instance fédérale dont le système de qualification au championnat du monde, prévu en mois de septembre 2019, prend en considération les résultats de ces épreuves. La liste des membres du jury a été validée par la Fédération équestre internationale et est composée d'un président de jury français, deux délégués tunisiens et trois vétérinaires français ainsi que des officiels algériens internationaux. Dans la même journée (samedi), un concours national dans les épreuves 20, 40 ,60 et 80 km aura lieu sur le même lieu.

Championnat d'Afrique de lutte juniors

10 médailles dont 3 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de lutte associée juniors garçons (gréco-romaine) et féminine, a décroché dix médailles (3 or, 4 argent et 3 en bronze), jeudi soir, lors de la troisième journée des championnats d'Afrique (cadets, juniors, seniors et féminine) qui se déroulent du 26 au 31 mars à Hammamet en Tunisie. Les trois médailles d'or ont été décrochées par les lutteurs de la gréco-romaine, grâce à Moutaleb Kebaili (55 kg), Abdelmalek Merabet (63 kg) et Fadi Rouabah (82 kg), alors que les médailles d'argent ont été l'oeuvre de Mourtada Naanaa (60 kg), Lamia Chemlal (55 kg), Rayane Houfaf (59 kg) et Amel Hammiche argent (65 kg). Les médailles de bronze ont été remportées par Amet Sadou (67 kg), Nour El islam Bouras (130 kg) et Ibtissem Doudou (50 kg). Les deux premières journées de la compétition africaine ont été consacrées à la catégorie des cadets et cadettes, avec un total de 18 médailles (3 or, 7 argent et 8 en bronze), un bilan «plus que satisfaisant» pour la direction technique nationale (DTN) «puisqu'il intervient après avoir renouvelé les sélections cadets/cadettes à hauteur de 90 pour cent». A l'issue de la troisième journée de la compétition, le total de la récolte algérienne s'élève à 28 médailles (6 or, 11 argent et 11 en bronze), en attendant le déroulement de la quatrième journée, vendredi, qui sera consacrée aux tours préliminaires et finales de la lutte libre (juniors). Cinquante-six athlètes des sélections algériennes des luttes associées cadets, juniors, seniors et féminine (garçons et filles) prennent part au rendez-vous africain de Hammamet (Tunisie).

Jeux Olympiques-2020

La présence de la boxe à Tokyo décidée le 22 mai

La présence de la boxe aux jeux Olympiques de Tokyo en 2020 sera décidée le 22 mai, date à laquelle le Comité international olympique (CIO) compte disposer du rapport d'enquête final sur la Fédération internationale de boxe (AIBA). En décembre dernier, le CIO avait annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'AIBA en crise depuis des années, après ses inquiétudes concernant la gouvernance et les finances de l'AIBA, et après l'arrivée à sa tête du controversé homme d'affaires ouzbek Gafur Rakhimov. Le CIO a aussi gelé ses relations avec la Fédération ainsi que l'organisation du tournoi olympique de boxe au JO de Tokyo-2020, dans l'attente des résultats de cette enquête. L'enquête est menée par une commission présidée par le Serbe Nenad Lalovic, président de la Fédération internationale de lutte et membre de la Commission exécutive du CIO. Une série de questions sur la gouvernance, les finances, l'éthique ou encore l'antidopage ont été adressées à l'AIBA, via la société d'audit Deloitte. «Un rapport d'étape a été présenté ce matin (jeudi) à la commission exécutive», a expliqué Christia Klaue, porte-parole du CIO. «C'est une affaire en cours, donc je ne peux faire de commentaire sur le contenu de ce rapport». «L'objectif est de présenter le rapport final lors de la prochaine réunion de la Commission exécutive du CIO, le 22 mai à Lausanne». L'AIBA pourrait alors savoir si elle organise ou non le tournoi de boxe à Tokyo ainsi que les tournois qualificatifs à partir de septembre. Si les sanctions contre l'AIBA sont maintenues, c'est le CIO qui se substituera à la Fédération et organisera le tournoi olympique de boxe ainsi que les qualifications. L'AIBA a fait une première concession de poids en annonçant en fin de semaine dernière la démission de son président Gafur Rakhimov. Mercredi, la Fédération basée à Lausanne a dans le même temps mis la pression sur le CIO en expliquant que, endettée à hauteur de 16 M USD (14,2 M EUR), elle ne pourrait retrouver sa santé financière sans les subsides que le CIO verse à chacune des 28 fédérations présentes aux JO d'été.

Championnat de Hongrie de natation

Jaouad Syoud bat le record d'Algérie du 200m papillon

Le nageur algérien Jaouad Syoud a battu le record d'Algérie du 200m papillon, lors du Championnat de Hongrie de natation en grand bassin (50 m), organisé à Debrecen. Syoud (19 ans) a remporté la finale du 200m papillon avec un chrono de (2:01'72»), battant l'ancien record d'Algérie détenu par Aghiles Slimani depuis les Championnats d'Afrique disputés en juillet 2018, avec un temps de (2:02'86'). Syoud a rejoint en février dernier le club hongrois d'Iron swim Budapest, où il s'entraîne avec la star hongroise Katinka Hosszu, trois fois championne olympique. Avant de rejoindre le club hongrois Syoud était sociétaire du Cercle Nautique Chalonnais (France). L'objectif du nageur algérien, vainqueur de la Coupe d'Algérie-2019 avec le GSP, pour la saison en cours est de réaliser les minimas pour les Championnats du Monde prévus en juillet 2019 en Corée du Sud et les jeux Olympiques 2020 prévus à Tokyo (Japon).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE GHARDAÏA

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Ghardaïa **(NIF° 099747019000423)** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° **/2018** pour la 02 éme fois relatif à la réalisation d'un hopital de 120 lits a Guerrara (lot 05 : Fluides medicaux); paru dans les quotidiens nationaux : **L'Echo d'Algérie : 03/01/2019 - الصوت الاخر : 03/01/2019 et au Bomop.**

Que le marché est attribués provisoirement a l'entreprise cité au tableau suivant :

LOT	Entreprises	Montant Avant Correction	Montant Apres Correction	Total offre	OBS
Lot 05 : Fluides médicaux	EURL OXYMED NIF : 000206109010069	55.455.963.50 DA	55.455.963.50 DA	121/150 Points	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans 10 jours et de se rapprocher aux services de la direction de la santé et de la population au plus tard trois (3) jours à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'Echo d'Algérie : 30/03/2019 **Anep : 1916 007 459**

Le sport et le football ne résisteront pas au vent du changement

Un vent de contestation souffle sur le pays, mais pas que. Le microcosme du football n'est pas épargné par cette fronde populaire. Il ne pouvait en être autrement eu égard à son impact dans la société et, surtout, au pourrissement qui prévaut depuis des lustres dans ce milieu, gangréné par la corruption, la violence et différents trafics.

Véritable pétaudière où les complots ourdis le disputent aux manigances et autres supercheries de toutes sortes attirant des énergumènes de tout bord qui ont fini par mettre main basse sur la discipline. Aujourd'hui, tout le monde ou presque activant dans ce milieu, est impliqué, d'une manière ou d'une autre, dans des affaires sordides, mais profitant de l'impunité générale ils continuent d'exercer leur besogne sans qu'ils soient nullement inquiétés. S'ils s'en sont tirés à bon compte jusque-là, ils savent, néanmoins, que l'opinion publique n'est pas dupe. Tout le monde est au courant de leurs agissements malsains qui ont conduit le football vers les bas-fonds. D'ailleurs, dans le sursaut général qui caractérise la rue en ce moment, rares sont les présidents de club ou dirigeants qui se montrent avec le peuple. Le monde du football est le secteur le moins représenté dans les marches. Est-ce un hasard ? Certains d'entre eux se contentent de soutenir la protesta du bout des lèvres, mais ils n'osent pas se mêler à la foule de peur de la vindicte populaire. Il faut dire qu'ils ont de tout temps fait partie du système. Du moins ils en ont profité pour obtenir des privilèges et des postes auxquels ils ne pouvaient aspirer autrement, en échange de leur allégeance. Le sport en général sous tutelle du pouvoir ne pouvait s'émanciper et voler de ses propres ailes. Il fallait, du coup, l'enchainer à la médiocrité et à la cupidité incarnées par ces pseudo-dirigeants. Aujourd'hui sur la sellette, ils essaient de se dédouaner et de se refaire une virginité. Mais peuvent-ils réellement survivre au raz-de-marée populaire ? A l'instar de tous les secteurs du pays, le football a besoin d'un changement profond. Ces dirigeants, à tous les niveaux, ne peuvent en aucun cas représenter l'avenir dont rêvent les véritables sportifs. Aussi, leur départ est inéluctable. Ils seront emportés par le vent de la révolte qui souffle sur toute l'Algérie. C'est le seul moyen de rompre avec un passé honteux et dégradant. Le mouvement sportif en général a besoin d'un nouveau souffle et de compétences pour sortir le secteur de l'ornière. Il est urgent de revoir toute la politique sportive et de se conformer aux normes standards appliqués de par le monde. Ces dernières décennies, l'on a toujours fonctionné à contre-courant juste pour maintenir une paix sociale précaire. Maintenant que les verrous ont sauté, il faudra penser à mettre en place une véritable politique sportive basée sur l'émulation, la performance et la compétence. L'on espère qu'avec l'avènement de la IIe République, on en finira une fois pour toutes avec le sport politique. C'est en tout cas, le vœu le plus cher des sportifs dévoués et passionnés.

Ceux qui ont été longtemps marginalisés ou contraints à l'exil.

Ali Nezliou

Adidas dévoile le nouveau maillot de l'Algérie pour la CAN-2019

Ça y est ! Adidas a dévoilé le nouveau maillot de l'Equipe nationale que les Verts vont arborer lors de la prochaine CAN-2019, en Égypte. C'est le journaliste franco-algérien, Smaïl Bouabdellah, de BeIN Sport qui a été choisi comme ambassadeur pour dévoiler le maillot au grand public ! La FAF a dévoilé, ce jeudi, les nouveaux maillots de l'Algérie pour la CAN-2019 en Égypte. Les coéquipiers de Baghdad Bounedjah arboreront ainsi une toute nouvelle tunique au style épurée qui devrait plaire aux supporters. On notera le retour de l'écusson de la FAF sur la poitrine ainsi qu'une petite étoile avec l'inscription «90» en référence au titre de champion d'Afrique décroché par l'Algérie lors de la CAN-1990. Enfin, au dos du maillot, on notera la présence d'un Fennec, symbole de la sélection algérienne. Concernant la communication choisie par la FAF et son équipementier Adidas, on notera que c'est notre confrère, Smaïl Bouabdellah (BeIN Sports), qui a eu l'honneur de dévoiler les premiers clichés. «Je suis très honoré d'avoir été choisi comme ambassadeur de la sélection algérienne et de présenter, aujourd'hui, le nouveau maillot pour la CAN-2019», a expliqué non sans fierté, ce fervent supporter des Verts de la première heure sur son compte Twitter.

Bessa N.

Supercoupe d'Afrique des clubs (ES Tunis)
Belaïli forfait face au Raja de Casablanca

L'attaquant international algérien de l'ES Tunis Youcef Belaïli, blessé, a déclaré forfait pour le match de la Supercoupe d'Afrique des clubs de football, hier, à Doha au Qatar (17h00), face aux Marocains du Raja de Casablanca, rapporte, hier, les médias locaux. «Tous les joueurs sont fin prêts pour cette importante échéance à l'exception de Chamam et Belaïli», a indiqué l'entraîneur-adjoint des «Sang et Or» Majdi Traoui, jeudi, en conférence de presse, sans préciser la nature de la blessure. Belaïli avait été libéré par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour rejoindre son club en vue de cette Supercoupe. L'ancien joueur de l'USM Alger, a pris part au match face à la Gambie, vendredi dernier à Blida (1-1), en clôture des qualifications de la CAN-2019, avant d'être dispensé du match amical disputé mardi 26 mars à Blida (1-0). L'autre Algérien de l'ES Tunis, Tayeb Meziani, ne devrait, lui aussi, pas commencé la partie en tant que titulaire.
L'attaquant de 23 ans sera un joker de choix pour l'entraineur Moïne Chaâbani. L'ES Tunis, vainqueur de la Ligue des champions, affrontera le Raja de Casablanca, qui a remporté la Coupe de la Confédération aux dépens des Congolais de l'AS Vita Club.

Coupe d'Algérie de football (1/4 de finale - retour)
Le CR Belouizdad et le CS Constantine rejoignent l'ES Sétif dans le dernier carré

Le CR Belouizdad et le CS Constantine ont rejoint l'ES Sétif en demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, à l'issue des quarts de finale (retour) disputés jeudi en éliminant respectivement le NA Hussein-Dey et le MC Oran. Le CR Belouizdad battu au match aller (1-0) a réussi à renverser la vapeur au match retour en s'imposant (3-1), mi-temps (1-1) devant son voisin le NA Hussein-Dey, lors du match disputé au stade du 5 juillet (Alger). Les buts ont été inscrits par Keddad (28' et 60') et Sayoud (82' sur penalty) pour le CRB et Yaya (42') pour le NAHD. De son côté, le CS Constantine a sorti le MC Oran aux TAB 5-4, (1-1) après prolongations, mi-temps (0-0), lors de la confrontation jouée au stade Ahmed Zabana (Oran). Les buts ont été inscrits par Nadji (58') pour le MCO et Zaâlani (68') pour le CSC. Lors du match «aller» disputé à Constantine, les deux équipes s'étaient séparées sur un score nul (1-1). Le dernier quart de finale se jouera, aujourd'hui, (15h00) entre le Paradou AC et la JSM Béjaïa (Ligue 2) au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger). L'ES Sétif a été le premier à valider son billet pour les demi-finales en écartant de son chemin l'USM Annaba (défaite 0-2 à l'aller et victoire 4-0 au retour).

Résultats

MC Oran - CS Constantine 1-1 (aller : 1-1) (CSC qualifié aux tab : 5-4)
NA Husseïn-Dey - CR Belouizdad 1-3 (aller : 1-0)
Samedi 30 mars 2019 :
Stade Omar-Hamadi (Alger): Paradou AC - JSM Béjaïa à 15h00 (aller : 0-0)
Déjà joué :
ES Sétif - USM Annaba 4-0 (aller : 0-2).

Le P-dg de Sovac fustige Zetchi et la FAF

Le vent du changement, qui souffle sur l'Algérie depuis le 22 février dernier, frappe de plein fouet le premier responsable du football algérien, à savoir Kheireddine Zetchi. Il y a quelques jours seulement, le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, avait affirmé que l'ancien président du Paradou AC avait été porté à la tête de la FAF sur ingérence directe de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Hadi Ould Ali. Mercredi, c'était au tour du PDG du groupe Sovac, Mourad Oulmi, de lancer des flèches en direction du locataire de Dély Ibrahim. Celui-ci avait notamment dénoncé le manque de transparence de la Fédération algérienne de football dans le choix de KIA comme sponsor principal des Verts. Mourad Oulmi avait précisé que des discussions préalables avaient été lancées avec la FAF au mois de décembre dernier. «L'agence média de la FAF nous a contactés et nous avions montré notre disponibilité et surtout notre intérêt pour sponsoriser les équipes nationales», avait t-il notamment déclaré.Le PDG de Sovac va encore plus loin en certifiant que le 20 janvier dernier, le président de la FAF, dans une lettre qui lui a été adressée, avait mentionné : «C'est avec un grand plaisir que je vous informe que votre offre, en particulier la durée de l'engagement, la partie concernant la dotation financière ainsi que vos arguments et motivations ont été jugés très satisfaisants pour la réalisation d'un partenariat constructif.» Toutefois, au moment où le groupe Sovac attendait la signature de la convention de sponsoring, la FAF a changé de fusil d'épaule en optant pour la firme Kia sans informer les responsables de Sovac. Ce n'est que vendredi dernier, à l'occasion du match comptant pour la dernière journée des éliminatoires de la CAN-2019 entre l'Algérie et la Gambie, que le P-dg de Sovac a eu la confirmation que la FAF s'était engagée avec une firme concurrente Kia, renonçant au partenariat avec le groupe Volkswagen, dont la convention était en vigueur depuis 2018. C'est ce qui explique le courrier adressé par Mourad Oulmi au président de la FAF, où il exprime son grand étonnement face au revirement inattendu de la Fédération et son manque de transparence. Le PDG de Sovac a même menacé de recourir à la justice.
Ce n'est sûrement pas une telle publicité dont a besoin, aujourd'hui, Kheireddine Zetchi, déjà fragilisé par le scandale de l'Assemblée générale élective de mars 2017.

EN

Belmadi fixé sur 90% de sa liste des 23 pour la CAN

Que retenir du précédent stage de la sélection nationale de football sinon qu'il a été clôturé d'une manière plus ou moins positive.

En effet, tout le monde s'accorde à dire que les Verts auraient pu faire le plein en matière de résultats positifs lors des deux rencontres livrées pour la circonstance, n'était ce but égalisateur intervenu dans le temps additionnel face à la Gambie. Mardi dans la soirée, les Algériens ont eu comme adversaire un solide client, la Tunisie, qui a dominé son groupe dans les éliminatoires de la CAN 2019. Certes, le match était équilibré entre deux formations qui se situent dans un même niveau technique, mais le plus important c'est d'avoir réussi une victoire qui aura des répercussions positives sur le mental des joueurs. Ceci dit, ce succès ne doit pas cacher certaines imperfections, notamment dans le secteur offensif où l'équipe algérienne, malgré la présence de joueurs de haut niveau, n'avait réussi à n'inscrire que deux buts en deux confrontations. Même les occasions étaient rares et des joueurs comme Mahrez et Benrahma, qui régalent pourtant en Angleterre avec leurs clubs respectifs, ont laissé les fans sur leur faim. Dans l'ensemble, Belmadi a certainement eu des satisfactions, puisque ce regroupement lui a permis d'utiliser 24 joueurs sur les 26 convoqués, avec un temps de jeu pour tous les participants aux deux confrontations. Hormis Hassani, qui a joué quelques secondes lors du premier match face à la Gambie, et le gardien de but Gaya Merbah, tous les autres joueurs ont pris part aux deux matches.

16 joueurs, en l'occurrence Doukha, Oukidja, Farès, Halliche, Abdellaoui, Loucif, Attal, Mandi, Benlamri, Bensebaïni, Bennacer, Belaïli, Taïder, Feghouli, Mahrez et Bounedjah ont pris part à 90 minutes de jeu, alors que deux éléments seulement ont eu plus de temps, à savoir Abeïd, qui a disputé 142 minutes cumulées sur deux rencontres et Ounas qui était présent sur le terrain pendant 124 minutes sur les deux matches. Benrahma a joué 75 minutes, Darfalou 63, Boudaoui 68, avant d'être laissé à la disposition de l'équipe olympique, Benkhemessa a cumulé 37 minutes en deux matches, Naïdji n'a joué que 27 minutes, alors que la blessure avait empêché Lekhal de jouer l'intégralité de la rencontre, puisqu'il n'est pas allé au-delà d'un quart d'heure de jeu (13). Enfin, Hassani n'est pas resté plus d'une minute sur le terrain après avoir remplacé Loucif dans le temps additionnel. Une chose est sûre, il y a des joueurs qui ont gagné beaucoup de points et se retrouvent sûrs d'être dans le groupe pour la CAN. A ce titre, on pourrait citer Ounas, Bennacer, Loucif et autres Boudaoui. Toujours est-il qu'il faudrait prendre en considération certains paramètres avant de trancher. D'ici la fin de la saison il se pourrait que des contraintes empêchent le coach de prendre tel ou tel joueur. Mais ce qui est sûr, c'est que 90% de la liste des 23 pour la CAN se dégagera de ce groupe de 26 joueurs, en ajoutant Brahimi, M'Bolhi et Belfodil.

Bessa N.

SPAL

La Lazio entre en jeu pour Farès

Le directeur sportif de la Lazio, Igli Tare, serait en train de préparer une offre pour l'international algérien, Mohamed Farès, lors des prochaines semaines. La direction du club italien veut s'offrir les services de l'arrière gauche de 23 ans. Ce dernier évolue actuellement à SPAL, il a été prêté une saison par le Hellas Vérone. La concurrence sera rude pour les dirigeants de la Lazio, plusieurs clubs européens sont aussi sur les traces du défenseur des fennecs. Il s'agit, notamment, de Naples, du Milan AC ou encore du FC Séville en Espagne. Mohamed Farès a déclaré, il y a peu, sur son avenir : «L'intérêt des autres clubs ? Je ne pense qu'à SPAL et nos aux différents prétendants qui peuvent s'intéresser à moi.»

Schalke 04

Un bonne nouvelle pour Bentaleb

Le coach du Schalke 04, Huub Stevens, s'est exprimé au sujet de la situation l'international algérien, Nabil Bentaleb, au sein de l'équipe, dans un entretien au média allemand kicker.
Le technicien de 65 ans a déclaré : «Nabil aura également une deuxième chance, mais il doit à lui seul ouvrir cette porte».
Le coach néerlandais ajouté que le milieu de terrain algérien devait admettre qu'il «n'avait pas eu raison dans cette affaire.»
L'ancien joueur de Tottenham pourrait donc revenir bientôt au sein de l'effectif allemand en Bundesliga. Nabil Bentaleb ne serait pas encore à 100 % physiquement, il souffre toujours de douleurs à l'aine.

Real Bétis

Mandi, la priorité de l'Atlético ?

Le défenseur du Real Bétis, Aïssa Mandi, serait la priorité de l'Atlético de Madrid en défense, lors du prochain mercato d'été, selon, le média espagnol Mundo Deportivo.
Les responsables du club de Madrid devraient faire une offre, dans les prochaines semaines, pour l'international algérien.
Ce denier est courtisé par de nombreux clubs européens à l'image de Tottenham en Premier League. La récente vente de Lucas Hernández au Bayern de Munich pour 80 millions d'euros pousserait la direction de l'Atlético à renforcer son secteur défensif. L'Algérien de 28 ans est sous contrat avec les Vert et Blanc jusqu'en 2021, sa clause libératoire est de 30 millions d'euros et aucune prolongation n'a encore été signée.
Aïssa Mandi est devenu en deux saisons seulement l'un des défenseurs les plus en vue de la Liga espagnole, il fait partie des cadres du Bétis de Quique Setién.

Empoli

Bennacer pisté par trois clubs de Serie A

Le milieu offensif international algérien d'Empoli Ismaël Bennacer intéresse «au moins trois équipes» en vue d'un éventuel transfert l'été prochain, a indiqué le président du club Fabrizio Corsi. «Bennacer a la qualité pour jouer dans une grande équipe. Il y a au moins trois équipes qui aspirent à la Ligue des champions qui sont intéressés.
Avec Krunic et Di Lorenzo, ils sont destinés à un grand avenir», a affirmé le premier responsable d'Empoli dans une déclaration Radio Sportiva, laissant planer le doute sur son intention de céder ou non l'un de ses meilleurs joueurs durant l'intersaison. Selon la presse italienne, deux clubs de Serie A se sont positionnés pour Bennacer, il s'agit de l'AS Rome et du Napoli.
Ayant rejoint Empoli en 2017 pour un contrat de quatre ans en provenance du FC Tours, Bennacer avait été l'un des joueurs les plus en vue, avec notamment 39 apparitions (2 buts) pour sa première saison avec le club de Florence, avec une accession en Serie A à la clé. Cette saison, l'ancien de la réserve d'Arsenal (Angleterre) est resté sur la même dynamique, parvenant à aligner 27 apparitions en championnat (3 passes décisives).

OGC Nice

Atal est revenu blessé de sélection

Le latéral droit de l'OGC Nice Youcef Atal ne fera pas le déplacement ce week-end avec son équipe à Dijon pour cause de blessure. Victime d'une lésion aux ischios-jambiers contractée durant le dernier match face à la Tunisie. On ne connaît pas la gravité de la blessure, mais celle-ci peut prendre une a deux semaines à plusieurs mois selon la profondeur et la nature de la lésion.

Naples

La rééducation de Ghoulam en bonne voie

Le physiothérapeute belge, Lieven Maesschalck, vient de s'exprimer au sujet du programme de rééducation qu'est en train de suivre le latéral gauche algérien, Faouzi Ghoulam, en ce moment en Belgique dans une déclaration au quotidien *Il Mattino*. Le fondateur de la clinique, Move to Cure, a déclaré : «Ghoulam est arrivé après deux réunions. Nous nous sommes rencontrés à Milan, nous avons établi un plan de reprise et nous avons commencé un travail fonctionnel pour donner aux genoux le maximum de force possible, pour qu'ils puissent recommencer à pousser comme il l'a toujours fait.» Lieven Maesschalck a ajouté : «Ghoulam a quatre heures par jour de travail spécifique pour les genoux. C'est une thérapie spéciale conçue spécifiquement pour le joueur, afin de lui permettre de récupérer étape par étape.» Le membre du personnel médical de la sélection belge a conclu : «Nous avons déjà constaté des progrès importants, la réponse de son genou est positive.» Le défenseur algérien devait rentrer en Italie, ce vendredi, pour rejoindre le groupe napolitain. Il reste très incertain pour le prochain match des hommes d'Ancelotti face à la Roma.

Al Sadd

Romano : «Bounedjah a les qualités pour jouer en France»

Le sélectionneur adjoint de l'équipe nationale, Serge Romano, a donné son avis sur les performances du buteur de la sélection, Baghdad Bounedjah, dans une déclaration à *Jeune Afrique*.
Le technicien français a déclaré : «C'est un vrai joueur de surface, un vrai buteur, qui sent bien le jeu, toujours bien placé.»
Serge Romanoa a ajouté : «Je pense qu'il a les qualités pour jouer par exemple en France, car c'est un footballeur plutôt complet, travailleur, et qui peut encore progresser.»
L'avant-centre algérien d'Al Sadd est l'un des buteurs les plus prolifiques du monde, il vient d'inscrire son 35e but de la saison dans le championnat qatari.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Ouargla	Béchar
Min° / Max°	13°/22°	13°/23°	5°/19°	13°/24°	12°/21°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:01	12:53	16:26	19:13	20:34

Acte VI des manifestations

L'Unité nationale d'abord

• *Peu probable, affirment de nombreux citoyens, ceux-là mêmes qui ne cessent, à longueur de journées en cours de semaines de réclamer haut et fort le départ de ceux qui occupent El Mouradia.*

Ils réclament aussi une nouvelle vie avec la 2e République qui s'érige en douceur avec les départs de presque tous ceux qui vivent à l'ombre et au crochet du Palais présidentiel. Gaïd Salah a clairement et avec insistance demandé l'application de l'article 102 de la Constitution. Ouyahia, après des années et des années aux côtés de Bouteflika vient de déposer les armes pour rejoindre les grandes masses qui revendiquent le départ du chef de l'Etat. La liste commence à s'étoffer. En quelques semaines, le nombre des hauts responsables à avoir changé de camp est inimaginable. Parmi eux, il y a même le secrétaire général de l'UGTA et son compagnon, le patron du FCE.

La donne change chaque jour. Et le top apparaît on ne peut plus clairement chaque vendredi. Et en ce vendredi 6e il n'y plus lieu de quantifier le nombre des manifestants dont la journée commence bien tôt le matin pour s'étirer jusqu'au soir avec des slogans toujours d'actualité et mis à jour au fil des semaines. Les opinions et positions de la classe politique concernant les solutions susceptibles de traiter la crise que traverse l'Algérie, aussi divergentes soient-elles, convergent toutes sur la préservation de l'unité nationale et la stabilité du pays. En cette période de crise politique que vit l'Algérie, les différentes formations politiques et personnalités nationales proposent leurs approches pour trouver des solutions pour surmonter la situation actuelle, qualifiée d'«impasse». Des propositions qui ont, toutes, pour objectif préserver l'unité du pays et prémunir le pays contre tout danger. L'unité nationale a toujours été l'élément catalyseur de toutes les positions exprimées par les différentes formations politiques et la pierre angulaire des discours de leurs responsables. Elle est la règle sur laquelle tous les partis s'accordent, en étant constamment au centre des rendez-vous politiques et des communiqués ayant sanctionné les réunions périodiques de ces partis.

T. M.

Marches populaires

«C'est au peuple algérien de dire comment mener la transition», selon Washington

Le département d'Etat américain a déclaré, jeudi, qu'il appartenait au peuple algérien de dire comment mener la transition, précisant que Washington respectait le droit des Algériens d'exprimer leurs points de vue. Interrogé lors d'un point sur les appels au président Bouteflika à renoncer à ses fonctions, le porte-parole adjoint du département d'Etat, Robert Palladino, a répondu que «la période de transition est toujours en cours» et c'est «au peuple algérien de répondre à la question de comment l'accomplir». «Nous respectons le droit des Algériens d'exprimer leurs points de vue et nous continuons à le faire», a-t-il ajouté, saluant «l'engagement du gouvernement à garantir la sécurité des manifestants». «Nous respectons le droit du peuple algérien de se rassembler et d'exprimer pacifiquement ses points de vue concernant ses aspirations politiques et économiques», a enchaîné le porte-parole adjoint.

Tunis

Bensalah représentera le Président Bouteflika au Sommet de la Ligue arabe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter au 30e Sommet de la Ligue des Etats arabes, qui se tiendra demain à Tunis, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «En réponse à l'invitation qu'il a reçue de S.E.M. Béji Caïd Essebsi, président de la République tunisienne, S.E.M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné Monsieur Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, pour le représenter au 30e Sommet de la Ligue des Etats arabes, qui se tiendra le 31 mars 2019 à Tunis». Le président du Conseil de la nation sera accompagné de Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères.

Saisie par une autorité sécuritaire des passeports diplomatiques

Le MAE dément formellement

Les informations diffusées par quelques organes de presse, notamment électroniques au sujet d'une prétendue saisie par une autorité sécuritaire des passeports diplomatiques sont farfelues, fausses et dénuées de tout fondement.

Tout en rappelant que cette catégorie de passeports est délivrée exclusivement aux seules personnes habilitées conformément aux lois et règlements en vigueur, le ministère des Affaires étrangères atteste qu'aucune mesure restrictive n'a été prise par quelque autorité que ce soit contre les détenteurs de ces documents de voyage.

• Air Algérie

Décalage des horaires de plusieurs vols vers et à partir d'Istanbul

La compagnie nationale Air Algérie décalera les horaires de plusieurs de ses vols vers et à partir de la ville d'Istanbul (Turquie) les 4, 5 et 6 avril prochains, a indiqué, jeudi, le communiqué de la compagnie. «Air Algérie porte à la connaissance de son aimable et fidèle clientèle, qu'en raison du transfert des activités de l'aéroport Atatürk vers le nouvel aéroport international d'Istanbul à partir du 5 avril, plusieurs vols seront décalés, particulièrement ceux des dates du 4, 5, et 6 avril 2019», explique la même source. Ainsi, les vols entre Istanbul et les aéroports d'Alger, de Constantine et d'Oran connaîtront un décalage d'horaire. Cette mesure touche l'ensemble des compagnies aériennes. Pour de plus amples informations Air Algérie met à disposition de sa clientèle de plus amples informations au niveau de ses points de vente et via son centre d'appel.

Retrait du permis de conduire

Le ministère de l'Intérieur annule la mesure depuis le 25 mars

Bonne nouvelle pour les conducteurs ! Le retrait de permis de conduire sur la voie publique n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le ministère de l'Intérieur vient d'instruire les walis d'arrêter l'application de cette mesure à compter du 25 mars et son remplacement par d'autres procédures plus souples. Ainsi, l'agent de l'ordre ou le gendarme se contentera désormais d'établir un procès verbal dont il remettra une copie au contrevenant pour s'acquitter du procès. Il gardera une autre copie pour lui alors qu'une 3e sera adressée à la commission de retrait de permis wilaya de sa résidence dans un délai de 48h, qui va statuer sur son cas.

Le ministère de l'Intérieur qui a rendu public un communiqué consulté par El Bilad précise que ces changements concernent les contraventions citées dans l'article 94 de la loi 14 01 modifiée et complétée du 19 janvier 2001 relative à l'organisation de la circulation routière.

• Classement du couscous au patrimoine mondial

Le dossier déposé hier à l'Unesco

Le dossier pour le classement du couscous a été déposé, ce vendredi, à l'Unesco pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le dossier, intitulé «Savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous», a été déposé au nom des pays du Maghreb par l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, qui était accompagné de l'ambassadeur délégué permanent du Maroc auprès de l'Unesco, de l'ambassadeur délégué de la Tunisie et du conseiller près la délégation permanente de la Mauritanie. La remise du dossier, finalisé sous l'initiative et la coordination de l'Algérie, a été précédée par une cérémonie de signature par les représentants des quatre pays maghrébins du formulaire de demande d'inscription du couscous sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le représentant de l'Unesco a remercié et félicité les quatre pays maghrébins pour leur «initiative de déposer en commun ce dossier emblématique» qui sera probablement examiné aux fins d'inscription en 2020 au cours de la session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le couscous est un des plats emblématiques de la cuisine traditionnelle de la région du Maghreb, fait à base de semoule auquel on lui ajoute une variété de légumes et de viandes. Le dossier est le fruit du travail d'un collectif d'experts des quatre pays qui ont eu une prise de conscience commune pour la préservation de ce patrimoine culinaire commun aux pays du Maghreb. C'est l'Algérie qui avait pris cette initiative visant à faire connaître une des spécificités gastronomiques de la population du Maghreb.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com